SÉCURITÉ
CROIX BLEUE CANASSURANCE
Un plus dans votre vie.
(514) 286-8403

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

7050 JEAN-TALON EST PRÈS DES GALERIES D'ANJOU 352-1010
VU
LA HAUTE TECHNOLOGIE Nikon POUR VOS LUNETTES

4

Aujourd'hui: Partiellement ensoleillé
Minimum 17° Maximum 30°
Demain: Périodes de nuages et de soleil

DÉTAILS CAHIER SPORTS

• MONTRÉAL, MERCREDI 19 JUIN 1991 107e ANNÉE Nº 236 86 PAGES, 6 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui

A14 TABAC

La taxe élevée sur les produits du tabac constitue, selon le ministre Benoit Bouchard, le meilleur moyen d'amener les fumeurs à renoncer à leur funeste habitude.

B1 CONSTITUTION

Même dans le cas d'un référendum favorable à la souveraineté du Québec, l'étude de propositions du Canada anglais visant à renouveler le fédéralisme pourrait se poursuivre.

B3 CANADA-PROCHE-ORIENT

Le Canada a agi en fonction de ses intérêts nationaux dans la crise du Golfe, mais il se doit maintenant d'oeuvrer à un règlement équitable de la question palestienne.

C1 CONSOMMATION

Le Salon de Chicago permet aux géants de l'électronique de dévoiler leurs plus récentes innovations technologiques, et rien n'est épargné pour impressionner le public.

D1 JAPON

Le Japon a connu au premier trimestre de 1991 sa période de croissance économique la plus faste des 18 dernières années, avec un PNB en hausse de 2,7 p. cent.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... D11 à D18
marchandises D18, D19
emplois D19, E1, E2
automobiles E3, E4
le monde de l'ordinateur D2
propositions d'affaires D2
Alim. / Consomm. ..... C1 à C5
Arts et spectacles .... C6 à C9
horaires C9
Bandes dessinées D13
Bridge E4
Carrières et prof. D4, D5
Décès E7
Économie ..... D1 à D10
Êtes-vous observateur? . D11
Feuilleton D14
Horoscope D12
Le monde B3, B8
Mots croisés D15, S14
«Mot mystère» D17
Radio / Télé C6, C7, C9

GRAND

Le prix de Kadhafi pourrait être partagé entre 21 nations autochtones

«Ne perdons pas notre temps et devançons le référendum»

Selon les jeunes libéraux, Bourassa doit respecter le rapport Allaire

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les Québécois n'ont plus de temps à perdre avec des offres fédérales qui ne correspondent pas à notre programme exposé dans le rapport Allaire, avertit le président de l'aile jeunesse du Parti libéral, M. Mario Dumont. Robert Bourassa doit se rappeler, dit-il, que pour les jeunes, la souveraineté du Québec doit être un choix proposé dans un référendum.

«Si le gouvernement fédéral ne tient pas compte des revendications que nous avons formulées dans le rapport Allaire, nous n'allons pas perdre de temps à les soumettre à nos membres», soutient le nouveau président de l'aile jeunesse, en faisant appel au sérieux de tous les membres du parti, particulièrement des élus.

Les jeunes libéraux se disent inquiets et proclament que le gouvernement n'aura d'autre choix que de tenir non seulement un référendum sur l'avenir du Québec, mais de le tenir dès le printemps prochain si le gouvernement fédéral persiste à vouloir occuper les terrains politiques québécois. «Des choses peuvent se passer d'ici quelques mois mais, pour le moment, l'attitude d'Ottawa n'encourage pas», déplore Mario Dumont.

«Le premier ministre Bourassa ne se rendrait pas au premier but

VOIR RÉFÉRENDUM EN A 2

Un DPJ et un centre d'accueil auraient violé les droits d'un adolescent

MARTHA GAGNON

La Commission de protection des droits de la jeunesse se demande pourquoi un adolescent de 13 ans, au comportement rebelle, a été mis en retrait dans sa chambre et dans une salle d'isolement, d'une façon abusive, durant la moitié du temps qu'il a passé au centre d'accueil les Pavillons jeunesse, à Joliette.

«Il appert que depuis son entrée au centre d'accueil et jusqu'à la date de son déplacement, les mesures de contention, d'isolement et de retrait, ainsi que les mesures disciplinaires répétées et importantes appliquées à cet adolescent constituent une violation des droits qui lui sont reconnus», affirme la Commission au terme de son enquête.

C'est pourquoi elle a saisi le tribunal de cette affaire et présenté une requête pour violation de droits au nom de l'adolescent. Dans le document déposé ces derniers jours en Cour du Québec, chambre de la jeunesse, la Commission affirme que les gestes posés contrevenaient à la Charte canadienne des droits et libertés et à la Loi sur la

VOIR DPJ EN A 2

Le français se porte bien au Québec

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

En dépit du pouvoir d'attraction de la langue anglaise, le français progresse comme langue d'usage au Québec. Colligé ce printemps, le tableau de la situation du français montre une progression incontestable de cette langue dans de nombreux secteurs de la vie québécoise, a soutenu hier le ministre Claude Ryan.

À quelques jours de la Saint-Jean, M. Ryan — responsable de l'application de la loi 101 — a rendu publiques une série de données sur l'état du français au Québec, des tableaux prêts depuis avril dernier qui, pour la plupart, montrent que la langue de la majorité occupe le haut du pavé.

Intitulé «Indicateurs de la situation linguistique», le document de 120 pages signale que 82,6 p. cent de la population du Québec en 1986 avaient le français comme langue d'usage, contre 80,8 p. cent en 1971. Durant cette période, la population ayant l'anglais comme langue d'usage est passée de 14,7 à 12,1 p. cent. Pour M. Ryan, il est possible que les départs de nombreux anglophones expliquent cette tendance. Ces départs sont dus plus à des questions économiques que politiques, selon lui.

Au point de vue des transferts linguistiques, les passages du français vers l'anglais restent nombreux (106 000 cas en 1981 contre 73 000 dix ans

VOIR FRANÇAIS EN A 2

C'EST PLATE...

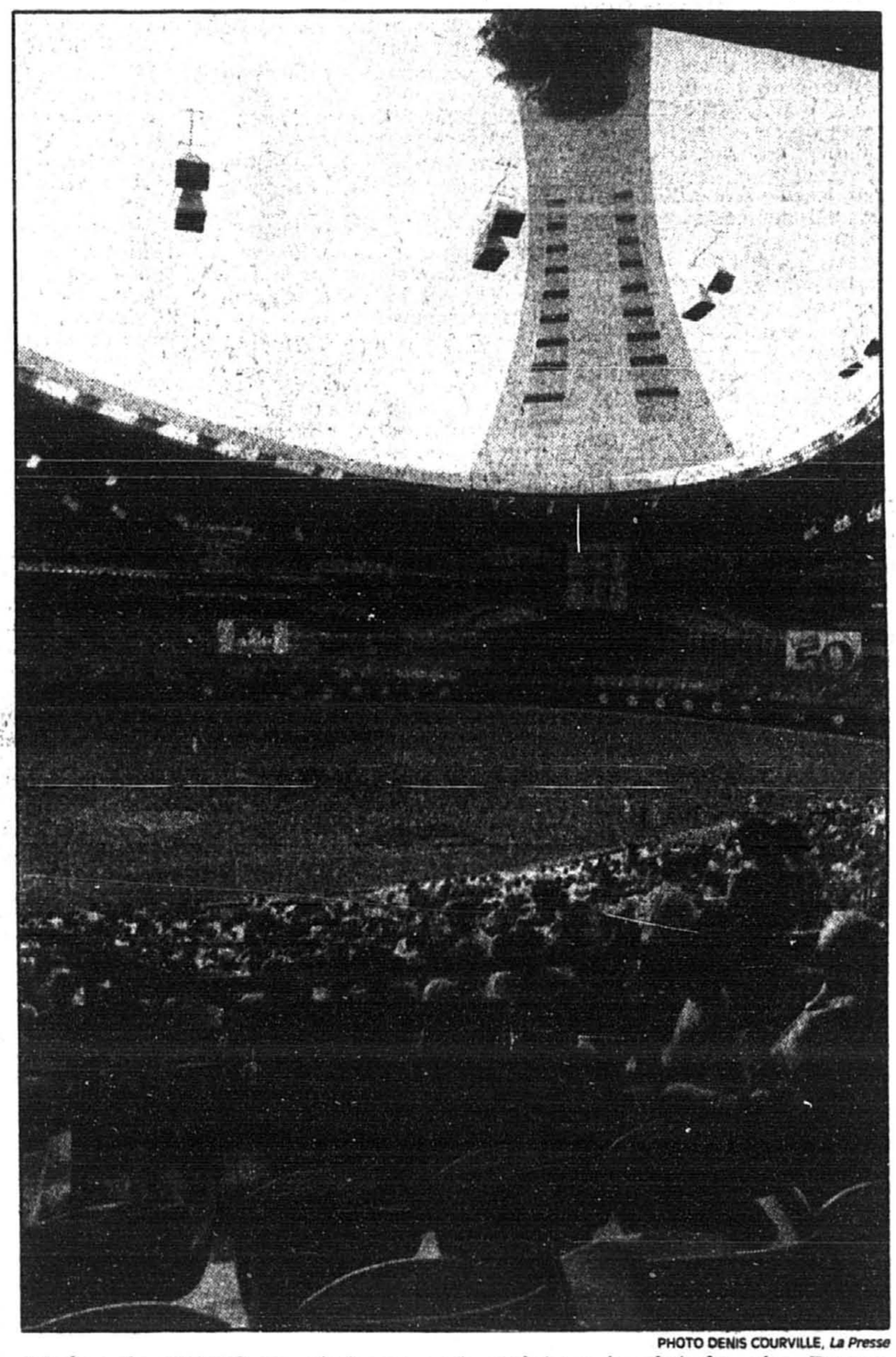

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Moins de 12 000 spectateurs ont assisté à la victoire des Expos contre les Astros, 3-2 en 12 manches, hier soir au Stade. Pourquoi les amateurs boudent-ils les Expos? Parce que le monde trouve ça ennuyant, révèle un sondage réalisé en 1989 dont La Presse *a obtenu une copie. La désaffection des Québécois pour les Expos n'est pas seulement fonction de la mauvaise performance sur le terrain. Il y a un problème plus profond, qui est que les Québécois ne s'identifient plus aux Expos parce que le baseball les intéresse peu. À lire dans le cahier Sports, page 3*

Malenfant vendrait son «joyau», Raycom

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Aux prises avec de très sérieux problèmes financiers, le Groupe Malenfant devra se départir de certains actifs, notamment l'édifice Raycom, à Montréal, pour se procurer les liquidités dont il a désespérément besoin.

Selon les renseignements obtenus des milieux financiers de Montréal et de sources au sein du gouvernement, M. Malenfant sera invité par la firme Price Waterhouse à rationaliser son entreprise en se départissant d'actifs dont la vente pourra renflouer ses caisses à sec. À la demande de ses créanciers, M. Malenfant avait chargé ce vérificateur de faire des propositions pour remettre son entreprise à flot.

On pointe déjà du doigt l'édifice à bureaux Raycom de Montréal, «joyau de l'empire Malenfant», dont la vente sera confiée au groupe Immocrédit, déjà responsable de la location de cet immeuble, occupé à 90 p. cent. Le contrat sera accordé tout prochainement à Immocrédit, a-t-on appris. Quant au rapport de Price Waterhouse, il devait être remis à M. Malenfant dans les prochaines heures.

À Québec, devant la longue liste de factures qui sont tombées depuis quelques jours sur la table de M. Malenfant — entre autres des arrérages de taxes municipales totalisant 2,3 millions — on estime que l'homme d'affaires de Québec est dans une situation très vulnérable, d'autant plus que tout le débat public autour du «prêt secret» de la SDI a considérablement réduit la latitude du gouvernement Bourassa de donner un coup de pouce à l'entrepreneur.

La mise en vente de l'édifice Raycom rendrait caduque la demande à la Caisse de dépôt et placement d'un prêt hypothécaire de 42 millions sur ce complexe, une opération susceptible de générer immédiatement deux millions en liquidités. Or, l'assistance de la SDI — un prêt de 2,9 millions sur un an — était explicitement liée à l'obtention du prêt hypothécaire de la Caisse.

Hier, le ministre du Tourisme André Vallerand rappelait que M. Malenfant devrait restructurer son entreprise avant d'obtenir l'aide de la SDI. Le gouvernement devait devenir aussi deuxième créancier du complexe Raycom, afin d'obtenir des garanties suffisantes pour couvir l'ensemble de son prêt, a souligné M. Vallerand, soutenant ne rien savoir de la mise en vente de Raycom.

La Caisse avait émis, en février, une lettre d'intention favorable pour le prêt de 42 millions, en contrepartie d'une hypothèque de premier rang sur le complexe Raycom-Auberge Universel de Montréal. La mise en vente de l'édifice ferait en sorte que M. Ma-

VOIR JOYAU EN A 2

■ Le prix de 250 000 $ pour les

La sécurité d'emploi des fonctionnaires n'est plus acquise

Ottawa dépose son projet de loi sur la réforme de la Fonction publique

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le gouvernement propose de modifier les lois sur l'emploi et les relations de travail dans la Fonction publique, pour être en mesure d'avoir recours à la sous-traitance, même si cela devait entraîner des mises à pied.

C'est là l'une des principales dispositions du projet de loi sur la réforme de la Fonction publique déposé hier en Chambre par le président du Conseil du Trésor, Gilles Loiselle.

La Cour fédérale a statué à la fin de novembre que, selon la loi actuelle, le gouvernement ne peut faire appel à l'entreprise privée pour accomplir certains travaux si cela suscite des mises à pied parmi les employés de l'État.

Mais selon les termes de la nouvelle loi, le gouvernement pourrait avoir recours à l'entreprise et effectuer des mises à pied en conséquence. Il devrait néanmoins prouver tout d'abord qu'il est réellement plus économique de procéder ainsi. En outre, les employés mis à pied pourraient obtenir un statut prioritaire, une fois venu le temps de postuler d'autres emplois au sein de l'appareil fédéral.

Syndiqués de la Fonction publique et membres de l'opposition ont accueilli cette nouvelle pour le moins froidement.

«Une pilule de poison enrobée de chocolat», a résumé le président de l'Alliance de la Fonction publique, Daryl Bean.

«Voilà une attaque directe à la sécurité d'emploi», a déclaré de son côté Joane Hurens, vice-présidente de l'ACFP, qui regroupe environ 170 000 bureaucrates.

«C'est le grand problème de ce bill: il encourage la sous-traitance, avec tout ce que cela implique pour la sécurité d'emploi des fonctionnaires et l'efficacité même de l'appareil. En fait, ça coûtera plus cher parce qu'il faut tout une bureaucratie pour gérer la sous-traitance», a commenté pour sa part la critique néo-démocrate Joy Langan.

Mais selon M. Loiselle, qui n'a pu dire combien d'emplois seraient éventuellement touchés, cette disposition est essentielle à la modernisation de l'appareil gouvernemental.

«On ne peut pas gérer une entreprise, une organisation aussi vaste que le gouvernement du Canada sans avoir dans son arsenal des moyens modernes de gestion», a expliqué M. Loiselle, qui croit que son projet de loi permettra enfin aux fonctionnaires de travailler pour le public, plutôt que pour le «système».

Le projet de loi contient de plus une série de mesures visant à la mise en place de nouvelles procédures de négociations collectives, comme l'octroi éventuel de nouveaux pouvoirs aux tribunaux d'arbitrage, semblables à ceux des tribunaux de conciliation, ont expliqué des hauts-fonctionnaires du Conseil du Trésor.

Le président de l'Alliance a toutefois rétorqué que le projet de loi ne mettait encore rien de concret sur la table. Il a ajouté qu'on ne pouvait donc espérer aucune amélioration du moral des fonctionnaires, qui oeuvrent actuellement au renouvellement de leurs conventions collectives.

«Si le gouvernement croit que son désir de réformer la Fonction publique fermera les blessures, il se méprend tout à fait sur le climat régnant chez les fonctionnaires», a commenté la députée Marlene Catteralm, critique libérale.

Or, ce sont ces employés qui doivent profiter et faire profiter le public du plan de réforme de la bureaucratie mis en marche par le gouvernement — connu sous le

VOIR SÉCURITÉ EN A 2

EUROPE
ÉTÉ 1991
PARIS TOUTE L'ANNÉE
TAXE D'AÉROPORT: 42$ EN SUS
PARIS À PARTIR DE 399 $
NICE À PARTIR DE 579 $
NANTES À PARTIR DE 499 $
TOULOUSE À PARTIR DE 579 $
LYON À PARTIR DE 529 $
NOUVEAU
MULHOUSE À PARTIR DE 529 $
LONDRES À PARTIR DE 399 $
288-4800
800 EST DE MAISONNEUVE
MÉTRO BERRI-UQAM
PERMIS DU QUÉBEC
NOUVELLES FRONTIÈRES

SUITE DE LA UNE

RÉFÉRENDUM

«Ne perdons pas notre temps et devançons le référendum»

aux prochaines élections s'il ne respectait pas le contenu du rapport Allaire, qui prévoit un référendum, puisque ce programme a été adopté par la grande majorité des membres au dernier congrès», a confié le nouveau président de l'aile jeunesse au cours d'un entretien avec *La Presse*, hier.

«Les signaux que nous recevons d'Ottawa, depuis quelques semaines, sont peu encourageants. Si nous sommes sérieux et respectons les conclusions du rapport Allaire, nous n'allons pas recommencer à tergiverser comme nous l'avons fait avec l'entente du lac Meech, a-t-il déclaré; nous avons déjà perdu trop de temps durant trois ans».

Il proclame que les jeunes refuseront d'être isolés par les dirigeants du parti. «Nous tiendrons notre congrès à Saint-Augustin à la première fin de semaine d'août, et nous allons revenir sur cette question», promet le jeune président.

Au congrès de l'an dernier, à La Pocatière, les jeunes avaient été les premiers, chez les libéraux de Robert Bourassa, à proclamer que la souveraineté du Québec, avec un lien économique avec le gouvernement central, était désormais à l'ordre du jour dans le parti. Avec le temps, cette idée a fait du chemin et s'est retrouvée sur le parquet du dernier congrès, recevant l'appui massif des délégués, jeunes et aînés.

«Cette année, la pauvreté au Québec sera le thème majeur du congrès des jeunes, mais nous allons sûrement revenir sur la question constitutionnelle qui nous préoccupe. Il faut, si nous voulons être sérieux comme parti, que nous soyons unis derrière le programme. Il n'est pas question, pour nous, de retarder le calendrier prévu, il faudra le devancer si rien de concret ne vient d'Ottawa. Jusqu'à présent, c'est décevant», a répété M. Dumont.

Le jeune leader admet que l'aile jeunesse est souvent pointée du doigt par les membres du parti, au lendemain de congrès percutants. «On nous a accusés, c'est vrai, d'avoir manipulé le dernier congrès portant sur le rapport Allaire, notre programme constitutionnel. Nous sommes capables de composer avec de telles affirmations, mais il faut que les membres comprennent que nos résolutions et l'ensemble du rapport Allaire ont été appuyés par 80 p. cent des délégués», insiste Dumont, promettant que son groupe, qui constitue le tiers des représentants dans les structures libérales, continuera d'exercer un rôle de chien de garde et que la réaction sera vive si le dossier constitutionnel est escamoté.

Cette mise en garde de Mario Dumont survient au moment où leurs vis-à-vis péquistes reprochent aux jeunes libéraux de se taire alors que le gouvernement dirigé par Robert Bourassa cafouille dans ce dossier constitutionnel, se gardant le droit de ne pas tenir de referendum en 1992. «Où sont les jeunes libéraux?» interrogent les jeunes péquistes dans un communiqué envoyé aux médias cette semaine. «Il est regrettable de constater que même les jeunes libéraux s'effacent pour laisser toute latitude à leur chef, indépendamment des positions qu'ils ont fait adopter au dernier congrès libéral.»

Mario Dumont sera-t-il rappelé à l'ordre au cours des prochains jours? Il sera intéressant de suivre ce dossier litigieux, qui oppose maintenant les jeunes libéraux à certains de leurs aînés, notamment au ministre Claude Ryan, qui a déploré, au dernier congrès, ne pas avoir eu la chance de s'exprimer. □

DPJ

Un DPJ et un centre d'accueil auraient violé les droits d'un adolescent

protection de la jeunesse. Elle réclame des mesures de redressement, dont un plan d'intervention approprié pour l'adolescent.

La requête, plutôt inhabituelle, vise le Directeur de la protection de la jeunesse du CSS Laurentides-Lanaudière et les Pavillons jeunesse à qui l'adolescent avait été confié.

Hier, des représentants du DPJ et des professionnels du réseau des centres d'accueil se réunissaient pour discuter du cas et tenter de trouver un endroit adéquat pour l'adolescent qui est gardé temporairement au centre Vert-Pré, à Huberdeau. L'adolescent a réagi très violemment aux mesures de retrait et d'isolement, allant jusqu'à mettre le feu et détruire le mobilier.

Selon l'avocat qui défend le jeune, Me Jean Gauthier, de Saint-Jérôme, l'enquête a révélé que son client avait été gardé en retrait dans sa chambre ou en salle d'isolement 452 heures sur 943 heures, durant les premiers mois qu'il a passés aux Pavillons jeunesse, de novembre 1990 à février 1991. Il vient de déposer à la police une plainte pour mauvais traitements.

Me Gauthier reproche à la Commission d'avoir mis du temps à intervenir et au Directeur de la protection de la jeunesse de n'avoir pas pris les mesures qui s'imposaient pour corriger la situation. «Ce garçon a été mis à l'écart 48 p. cent du temps. Incapable d'en venir à bout, le personnel n'a pas trouvé d'autres moyens que de le mettre en retrait ou en isolement. Et ce, pour la moindre raison. L'isolement ne devrait jamais être utilisé pour punir, mais seulement pour prévenir dans les cas où le jeune représente un danger pour lui-même ou pour les autres.»

Toujours d'après l'avocat, l'adolescent a déjà vécu des situations semblables dans un autre centre d'accueil, celui de Saint-Joseph de Joliette, où, dit-il, on lui a donné 432 heures de retrait et d'isolement durant la vingtaine de jours où il a été hébergé. «C'est dans le rapport d'enquête de la Commission.»

Le Directeur de la protection de la jeunesse, M. Robert Dupont, a d'abord refusé de transférer le jeune des Pavillons jeunesse. Le 15 mai, il s'engageait, ainsi que les autorités du centre d'accueil, à entreprendre un traitement approprié. Or, le 5 juin, la Commission de protection des droits apprenait que «l'adolescent avait été de nouveau et pour des périodes répétées et longues mis en retrait et en isolement.»

M. Gaston Robert, directeur du centre d'accueil les Pavillons jeunesse, déclarait à *La Presse*, hier, que le personnel était «bouleversé» par l'ampleur que prend cette histoire. «On va sûrement être blâmés et pourtant, nous ne sommes pas des bourreaux d'enfants. On fait notre possible avec des cas parfois impossibles. Cet adolescent nous a poussés à bout, à la limite de notre compétence. Je le reconnais. Mais cela ne se reproduira plus.»

Selon lui, il faudrait créer des unités de traitement spécialisées pour les adolescents dont les troubles de personnalité sont tellement importants qu'ils relèvent presque de la psychiatrie. «Mais les pédo-psychiatres ne veulent pas travailler dans les centres d'accueil. Et personne ne veut s'occuper des cas lourds. Il arrive qu'on ne trouve pas d'autres solutions que le retrait et l'isolement pour contrôler des jeunes particulièrement difficiles. Nous, on n'a pas de médicaments. L'éducateur, qui ne possède souvent qu'un diplôme d'études collégiales, se sent dépassé par la complexité des problèmes.»

À son avis, la situation aux Pavillons jeunesse n'est pas pire qu'ailleurs. «Tout le monde se pose les mêmes questions: À partir de quand un jeune en centre d'accueil est-il privé de sa liberté? La sanction fait-elle partie des moyens éducatifs?» Le directeur s'est engagé à revoir les procédures de retrait et d'isolement avec l'aide de spécialistes.

L'adolescent prétend avoir reçu des coups

L'adolescent prétend aussi avoir été molesté par un garde de sécurité et un éducateur des Pavillons jeunesse. Il vient de porter plainte à la police. Me Gauthier possède des photos où l'on voit des bleus et des égratignures à différents endroits sur le corps de son jeune client. Mais il faudra déterminer si les marques ont bel et bien été causées par des responsables du centre ou si le garçon s'est automutilé comme il l'a déjà fait à quelques reprises.

«Si l'enquête policière révèle qu'il y a eu des abus ou des manquements, nous prendrons les mesures qui s'imposent», assure le directeur des Pavillons jeunesse. Il a été impossible d'obtenir les commentaires du Directeur de la protection de la jeunesse, hier.

Qui est cet adolescent qui donne du fil à retordre à tout le monde? De l'avis des professionnels qui l'ont évalué, il s'agit d'un jeune plutôt brillant, qui conteste l'autorité et use de manipulation. Abandonné par sa mère, il a vécu des perturbations et de profonds tiraillements avec son père qui aurait déjà utilisé la méthode forte à son endroit.

Les psychiatres estiment qu'il n'a pas de problèmes psychiatriques apparents, mais de sérieux troubles de personnalité.

Cette histoire soulève l'épineuse question des mesures disciplinaires dans les centres d'accueil pour jeunes. Les règlements varient d'un établissement à l'autre. On ne s'entend pas sur la définition, ni sur les règles d'application des sanctions.

Jusqu'où peut-on aller dans l'imposition de mesures aussi sévères que le retrait ou l'isolement? La situation aux Pavillons jeunesse a conduit à la création d'un comité tripartite — formé de représentants de centres de réadaptation, de la Commission des services juridiques et de la Commission de protection des droits de la jeunesse — qui s'est interrogé sur les mesures disciplinaires dans les centres d'accueil pour jeunes.

La direction de la Commission des centres d'accueil, dont fait partie le directeur des Pavillons jeunesse, a déjà manifesté son désaccord avec le document intitulé «Mesures disciplinaires, le défi de la transparence». Deux conceptions s'affrontent: celle des avocats qui se plaignent que les droits des jeunes sont de plus en plus brimés et celle des services sociaux qui se sentent restreints dans leur travail et leur autorité. □

SÉCURITÉ

La sécurité d'emploi des fonctionnaires n'est plus acquise

nom de «Fonction publique 2000» — et dont le projet de loi constitue une étape.

Rappelons en outre que le gouvernement a annoncé dans son dernier budget qu'il n'accepterait aucune augmentation salariale de plus de 3 p. cent, et que cette année, toute augmentation devrait être financée à même les enveloppes budgétaires des ministères, ce qui pourrait entrainer la disparition de postes.

M. Loiselle a confirmé hier, à sa sortie des Communes, que les mesures prévues pour réformer

PHOTOLASER PRESSE CANADIENNE

Le président du Conseil du trésor Gilles Loiselle.

les relations de travail n'entreraient certainement pas en vigueur avant la signature des nouvelles conventions.

Pour améliorer les négociations futures, le projet de loi propose aussi de réduire de 66 p. cent le nombre de catégories d'emploi. Il en existe actuellement 72. Un groupe de travail étudie actuellement la question, et la réorganisation du classement devrait entrer en vigueur avant 1993, ont indiqué des fonctionnaires du Conseil du Trésor.

M. Loiselle a aussi expliqué que son projet de loi forçait les ministères à mettre de l'avant des programmes accélérant l'embauche de femmes, de membres des minorités visibles, de personnes handicapées et d'autochtones.

«Il y a des choses dans ce projet de loi qui ne sont pas mauvaises», a commenté la néo-démocrate Joy Lagan, mais Mme Hurens, de l'Alliance, a surtout retenu l'absence de mesures pour corriger l'inéquité salariale dont sont victimes les membres de ces groupes cibles, surtout les femmes.

Le projet de loi prévoit de plus faciliter la permutation des fonctionnaires d'un ministère à un autre. À une époque où les promotions sont rares, on compte ainsi permettre aux employés de changer au moins d'air. Les déplacements se feraient avec l'accord des employés et des cadres.

Finalement, le bill propose de regrouper et de rendre plus intelligibles les procédures de licenciement des employés. Selon les fonctionnaires du Conseil du Trésor, ces mesures existent déjà mais sont peu utilisées parce qu'elles sont difficilement accessibles.

Le président du Conseil du Trésor espère que son projet de loi recevra la sanction royale à l'automne. L'Alliance entend faire des pieds et des mains, en cherchant la collaboration de l'opposition, pour s'assurer que le projet de loi sera rejeté en deuxième lecture. Ce que M. Bean croit tout à fait possible.

Et si le projet de loi ne provoque pas à lui tout seul assez de ressentiment pour encourager les fonctionnaires à faire une grève générale, comme ils en parlent depuis le budget, il ne fera rien pour les décourager, a ajouté le président de l'AFPC. □

FRANÇAIS

Le français se porte bien au Québec

plus tôt). Les gains de l'anglais sont 13 fois plus importants que ceux du français, constate l'étude sur le pouvoir d'attraction des deux langues. Pour M. Ryan, il s'agit souvent de mariages entre des conjoints des deux langues, et le gouvernement n'a rien à voir dans la décision des conjoints d'utiliser l'une ou l'autre langue.

Selon le ministre, l'attraction très forte que continue d'exercer l'anglais sur les nouveaux venus et les Québécois d'ancienne souche «fait partie des ombres qui interdisent toute complaisance au gouvernement».

L'indice de continuité linguistique — la capacité d'un groupe de profiter de la mobilité des individus — profite encore davantage aux anglophones de Montréal, constate l'étude. La force d'attaction du français a à peine augmenté depuis dix ans dans la métropole, quatre fois moins en fait que celle du groupe anglophone.

Des problèmes de délais, explique-t-on, ont fait en sorte que les données plus sombres sur les progrès du français comme langue de travail à Montréal n'ont pu faire partie de l'étude publiée hier.

Dans le secteur de l'enseignement, M. Ryan se réjouit que la proportion des élèves (primaire et secondaire) inscrits au réseau francophone soit actuellement de 90 p. cent des effectifs, contre 86 p. cent en 1980. Au collégial, 15 p. cent des étudiants allophones optaient pour le français en 1980, contre 40 p. cent l'an dernier.

Pour l'immigration, la proportion de francophones a diminué. De 13 p. cent qu'elle était entre 1980 et 1984, elle a chuté à 8 p. cent depuis. Le français n'était la langue d'usage que de 19 p. cent de ces immigrés entre 1981 et 1986, contre 25 p. cent entre 1976 et 1980.

En 1988, 5,7 p. cent des étudiants universitaires francophones optaient pour une université anglophone, contre 6,4 p. cent en 1984. Chez les allophones, 56 p. cent allaient toujours aux université anglophones en 1988, contre 60 p. cent en 1984.

Les francophones affichent toujours une tendance à poursuivre moins longtemps leurs études. Seuls 18 p. cent se rendent au bac, contre 34 p. cent des anglophones. Seuls 3,1 p. cent des étudiants francophones se rendent à la maitrise, contre 6,7 p. cent chez les anglophones, selon les chiffres de 1988.

Dans l'ensemble des secteurs, des francophones ont augmenté leur contrôle sur les entreprises, de 47 p. cent en 1961 à 60 p. cent en 1987. La part des anglophones est tombée de 39 à 31 p. cent.

Les progrès les plus frappants pour les francophones ont été accomplis dans les institutions financières, qui sont passées de 25 à 58 p. cent sous contrôle francophone, indique-t-on.

Enfin, l'écoute des stations de télévision anglophones par les francophones a diminué depuis dix ans à Montréal, tombant de 21 p. cent en 1981 à 15 p. cent en 1989, ce qui indique que l'écart se réduit entre Montréal et le reste du Québec quant aux habitudes d'écoute. En revanche, les projections de films en français piétinent depuis le début des années 1980, avec 58 p. cent en 1989 contre 71 p. cent en 1980. □

JOYAU

Malenfant vendrait son «joyau», Raycom

lenfant ne pourrait plus offrir cet édifice en garantie.

En fait, s'il vend ce complexe, l'entrepreneur de Québec n'aura plus besoin des fonds publics.

Si l'on estime que la Caisse admet généralement des prêts à 75 p. cent de la valeur dans le domaine immobilier, on peut évaluer à 60 millions environ la valeur de ce complexe. Or, selon les données disponibles à la fin février, la Fiducie Desjardins n'avait plus qu'une hypothèque que de 10,8 millions sur cet édifice, en bonne partie payé par conséquent.

Interrogé hier, le ministre de l'Industrie et du Commerce Gérald Tremblay a soutenu ne rien savoir des développements récents du dossier Malenfant, même s'il avait vérifié la veille auprès de la SDI.

Pour M. Tremblay, M. Malenfant a toujours comme échéance le 30 juin pour transmettre au gouvernement ses bilans financiers.

«Après, on va voir, a-t-il dit. Il est censé nous donner ses bilans.» Pour lui, l'opération avec la Caisse de dépôt sur le complexe Raycom devait servir à obtenir des liquidités de deux millions; si M. Malenfant pouvait obtenir ces deux millions «autrement», il serait toujours admissible à l'assistance de la SDI.

«Raycom, c'est intéressant, puisque c'est un édifice à bureaux; c'est d'ailleurs cet édifice qu'a choisi la Caisse de dépôt pour ses garanties. S'il le vend, il n'en aurait peut-être plus besoin», a souligné M. Tremblay.

«Raycom est l'un des actifs importants de M. Malenfant, a ajouté le ministre, mais il ne faut pas croire pour autant que la rentabilité de son groupe est associée à ce seul immeuble. Il possède d'autres édifices, à Québec notamment, et ses investissements dans le secteur hôtelier peuvent s'avérer rentables pour peu que la situation économique s'améliore.»

Le ministre Vallerand, de son côté, s'est dit très surpris des informations voulant que M. Malenfant ait hypothéqué le Manoir Richelieu avec les Caisses Desjardins, en contravention de l'entente par laquelle Québec lui avait vendu l'hôtel. En cas de vente, Québec devait se voir offrir l'édifice en premier, a rappelé M. Vallerand, toujours en quête des détails de cette créance. À la Fédération des caisses de Québec, Mme Josée Belisle n'a pas nié — ni confirmé — ces informations, invitant *La Presse* à poser directement ses questions à M. Malenfant. Ce dernier n'a toutefois pas retourné nos appels, hier. □

La CS Ste-Croix tente en vain d'interdire les condoms dans ses écoles

ÉRIC TROTTIER

■ La Commission scolaire Sainte-Croix a tenté d'évacuer en douce le débat sur l'installation des distributrices de condoms dans ses écoles, hier soir, lors d'une réunion du conseil des commissaires plutôt controversée.

La proposition, qui a été déposée pour la première fois en novembre dernier par le conseil étudiant de la polyvalente Paul-Gérin-Lajoie, n'était pas au menu de la soirée. Mais à l'article 6 de l'ordre du jour, l'Équipe scolaire (au pouvoir), menée par Mme Judith Hinse, a simplement suggéré: «Services personnels aux élèves», sans plus de détails.

«Deux minutes avant le vote, nous avons réalisé qu'il s'agissait d'une propositon interdisant l'installation des distributrices de condoms dans toutes les écoles de la commission scolaire», affirme Jean-Paul Braun, commissaire de l'école secondaire Paul-Gérin-Lajoie (Équipe des écoles, opposition), outré par cette «procédure anti-démocratique».

Son équipe a réussi à remettre le débat au 2 juillet, puisque les commissaires doivent disposer d'au moins quatre jours pour étudier une proposition.

«On ne veut pas d'une politique générale pour toute la commission scolaire, soutient-il. Laissons les écoles secondaires décider de la pertinence d'installer les distributrices.»

À l'école Paul-Gérin-Lajoie, à Outremont, toutes les instances — c'est-à-dire la direction, les professeurs, les parents, les élèves, le CLSC, etc. — sont en faveur des distributrices, mais elles se butent à «l'ingérence de la commission scolaire».

Une facture un peu «indigeste»

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Indigné par une facture de 254,39 $ qu'il trouvait pour le moins indigeste, en ce sens qu'elle l'envoyait «chier en Ontario», un client d'Hydro-Québec qui habite Lachine, dans la Communauté urbaine de Montréal, en a appelé au député du parti Égalité Robert Libman.

Le député d'Arcy McGee a eu tôt fait d'acheminer une photocopie de la pièce à conviction dans tous les pigeonniers de la tribune parlementaire. «Va chier en Ontario», pouvait-on en effet lire en bas du nom du client, nom qui avait été biffé au crayon gras, de même que toute indication permettant de remonter jusqu'à lui.

Irritée, pour ne pas dire courroucée, la ministre responsable d'Hydro-Québec, Lise Bacon, n'arrivait pas à cacher son humeur.

«Avant de faire des dénonciations, vous allez me permettre d'entreprendre les vérifications nécessaires. Je n'ai pas la dénonciation aussi facile que le député

Hydro-Québec

Services provided to / Services fournis à

[redacted]
VA CHIER EN ONTARIO
[redacted]
LACHINE
[redacted]

Libman. Je vais vérifier et après j'aviserai», a-t-elle d'abord déclaré, indiquant qu'elle avait demandé à la société d'État de faire enquête.

«Ce qui me dérange le plus, c'est qu'on utilise ces choses pour briser l'image d'Hydro-Québec. C'est ça qui me dérange le plus. On porte des accusations sans savoir si Hydro-Québec est responsable. Je ne dis pas que c'est un coup monté, mais je trouve ça bizarre qu'à la fin d'une session parlementaire, on lance encore une accusation contre Hydro-Québec», a-t-elle commenté.

Authentique

Entre-temps, à Hydro-Québec, on reconnait qu'il s'agit bel et bien d'une facture authentique, datée du 22 mai 1991, émanant du bureau couvrant le secteur ouest de la région Saint-Laurent d'Hydro-Québec, et que le message d'inspiration scatologique qu'elle porte est passé par le service de l'informatique.

Un porte-parole de la société, Michel Saint-Germain, du service des relations publiques, a indiqué qu'on écartait toute possibilité de coup monté à l'extérieur, et que l'enquête permettrait certes de désigner un coupable.

Comment en être si sûr?

Chaque employé qui introduit des données dans le système informatique y a accès d'abord par un numéro général, en plus duquel il doit utiliser un numéro de code personnel. Chaque personne y insère un type d'informations particulier, de telle sorte que le voisin ne peut y faire les mêmes entrées, explique M. Saint-Germain.

Selon le porte-parole, c'est la première fois qu'Hydro-Québec ait à déplorer un tel incident, qu'il qualifie de bêtise grossière, de gaffe. Des sanctions seront certainement prises contre l'irrévérencieux plaisantin, soutient-il.

Où donner de son sang

■ **Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :**

- **à Montréal : au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h ;**
- **à Saint-Laurent : au Service des parcs, 13001, rue Cavendish, de 10 h 30 à 20 h 30 ;**
- **à Saint-Esprit : au sous-sol de l'église Saint-Esprit, de 15 h 30 à 20 h 30.**

La Quotidienne — Tirage d'hier — à trois chiffres 909 — à quatre chiffres 2434

ABONNEMENT 285-6911 — Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900
ANNONCES CLASSEES — Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

25-3-01
MERCREDI 19 JUIN 1991

La Presse

Infographie La Presse

6,3 millions pour poser du granit sur 450 mètres, rue de la Commune

GILLES GAUTHIER

■ La Ville de Montréal prévoit des dépenses de 17 millions pour l'aménagement de la rue de la Commune et le conseil municipal vient d'entériner deux contrats entrainant des coûts totaux de 6,3 millions pour recouvrir de granit la chaussée et les trottoirs sur une distance de 450 mètres.

La construction s'effectuera de la rue Saint-Gabriel à la rue Bonsecours. La rue sera revêtue de pavés de granit et les trottoirs de dalles du même matériau. Une promenade et un muret de béton recouvert de granit les longeront du côté du Vieux-Port.

Les porte-parole du comité exécutif ont refusé hier de préciser comment seront dépensés les onze autres millions, se contentant de dire que la participation des deux autres paliers de gouvernement est prévue et qu'une annonce officielle sera faite bientôt. Ces travaux étaient estimés à 10 millions à l'automne 1989.

Les deux contrats ont été accordés à la division Francon de la compagnie Lafarge Canada. Les coûts dépassent de 694 000 $ ceux qui avaient été estimés au moment de l'appel d'offres, au début du mois passé. Cet appel demandait que les travaux soient complétés au plus tard le 31 octobre 1991, bien avant donc les célébrations du 350e anniversaire de Montréal en 1992.

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville rendu public en septembre 1990 prévoyait des dépenses totales de 13 millions, dont 3,23 millions effectuées avant le 31 décembre 1990.

On y inscrivait des sommes de 2 millions en 1991, autant en 1992 et 5 millions en 1993. On a effacé ces chiffres pour indiquer des dépenses de 3,56 millions en 1991, dont des subventions de 1,5 million.

Selon la soumission la plus basse, le coût du revêtement en pavés de granit neuf pour la chaussée est de 318 $ par mètre carré.

Cinq conseillers du RCM ont voté hier soir contre l'octroi des deux contrats à Francon. La résolution a été adoptée par 30 voix contre 12.

Heureusement qu'il y avait une rampe dans l'escalier se trouvant sous le balcon, sinon la chute de ce dernier aurait pu avoir des conséquences encore plus lourdes.

PHOTO P.-H. TALBOT, *La Presse*

De jeunes touristes ont la peur de leur vie: un balcon cède sous leur poids

Neuf adolescents ont été blessés au cours de l'incident et l'un d'eux est hospitalisé

ÉRIC TROTTIER

■ Ils ont des bosses au front, des bandages au genou, des écorchures à la jambe et des maux de dos. Certains élèves de l'école primaire Saint-Eugène, de Mont-Laurier, en auront long à raconter à leur famille quand ils rentreront à la maison, demain matin.

En visite depuis trois jours à Montréal, les 120 jeunes de sixième année ont été témoins d'un tragique événement, hier matin, au petit déjeuner. Sept garçons, âgés de 11 à 13 ans, ont fait une chute de quelques mètres après que le balcon de la chambre 19 eut cédé sous leur poids, à l'hôtel Pierre, situé rue Sherbrooke, au centre-ville de Montréal.

«Je me suis dit que j'allais certainement mourir, relatait hier soir Francis Yale, 12 ans. Mais je n'ai pas eu le temps d'y penser trop longtemps, parce que je me suis tout de suite retrouvé en bas...»

David Perrier, 12 ans, était sous le balcon, dans les marches de l'escalier du rez-de-chaussée, à discuter avec des copains. «Tout à coup, j'ai entendu un *crack!* et j'ai vu le balcon qui tombait, alors j'ai crié aux autres de s'enlever de là...»

Les sept garçons qui étaient sur la plate-forme venaient de terminer leur repas. Quatre autres gamins étaient sous le balcon. Tous attendaient que le groupe au grand complet soit prêt à commencer leur tournée de la métropole.

Résultat final: neuf blessés, huit hospitalisés, un bras et une cheville cassés... Le plus amoché, Jonathan Boivin, 13 ans, a reçu une rampe d'escalier en pleine figure. Il a subi des blessures à la tête, a perdu plusieurs dents et il a une cheville fracturée. Il est demeuré à l'hôpital, hier, sous observation.

Son compère, Steve Girard, s'est brisé le bras. Son père l'a ramené chez lui hier après-midi. Les autres rescapés s'en sont presque tous tirés avec des égratignures... et beaucoup d'attention médiatique.

Le reste du groupe a passé la journée à visiter Montréal. D'abord le Planétarium, puis le Stade olympique et enfin l'oratoire Saint-Joseph. Sans oublier un bon restaurant italien et le quartier chinois... «Après en avoir discuté avec eux, nous avons décidé de continuer, comme prévu, explique le directeur de l'école Saint-Eugène, M. Gaétan Gaudreau. La vue des ambulanciers, surtout, les a perturbés. Heureusement, nous avions un médecin parmi les accompagnateurs qui les a rapidement calmés.»

Le directeur a indiqué qu'il allait étudier la possibilité, avec les parents d'élèves et la commission scolaire Pierre-Neveu, de Mont-Laurier, de poursuivre le propriétaire de l'hôtel Pierre, M. Léopold Racette. Ce dernier, en voyage à l'étranger, doit rentrer au pays aujourd'hui.

Les autres employés du vieil hôtel ont refusé de faire des commentaires sur cette histoire «traumatisante». Incidemment, un travailleur a réparé hier la structure amochée du balcon principal de l'entrée.

Aujourd'hui, pour leur dernière journée à Montréal, le groupe doit faire une virée à La Ronde. «Après ce qui vient de se passer, j'espère que les cols bleus ne vont pas faire la grève», implore Francis Yale.

Avant d'être abattu, Jeffrey Fortin est resté sourd aux ordres de la police

Selon des témoins, le jeune homme était armé d'une hache et il menaçait de faire un mauvais parti à son amie

MARCEL LAROCHE

■ Quelques instants avant d'être atteint mortellement à l'abdomen par un projectile de calibre .357, Jeffrey Fortin marchait d'un pas décidé en direction des policiers de la Sûreté du Québec, armé d'une hache qu'il menaçait d'utiliser pour faire un mauvais parti à sa concubine.

Jeffrey Fortin, 20 ans, abattu par un policier de la SQ.

Cette mort tragique du jeune homme de 20 ans, abattu en pleine rue par une recrue de la SQ, après avoir manifestement ignoré les ordres répétés des agents de la paix l'enjoignant de laisser tomber son arme, s'est déroulée samedi soir dernier, devant plusieurs résidants du village de Fort-Coulonge, en Outaouais.

Depuis ce malheureux incident qui a créé tout un émoi parmi la population de cette petite localité située à environ 150 kilomètres au nord-ouest de Hull, tout près de la frontière ontarienne, toutes sortes de rumeurs, pour la plupart mal fondées, ont circulé pour discréditer l'intervention policière.

Même s'ils ne se trouvaient pas sur les lieux du drame survenu un peu après 18 h samedi dernier, rue Kenny, à Fort-Coulonge, des membres de la famille de Jeffrey Fortin ont vertement critiqué le travail des deux policiers de la SQ du détachement de Campbell's Bay en affirmant, par la voix des médias, qu'il s'agissait d'un assassinat.

L'enquête confiée à la section des homicides de la police de la Communauté urbaine de Montréal apporte cependant un autre son de cloche dans cette affaire, tous les témoins oculaires affirmant que les deux jeunes policiers ont tout fait pour que le jeune forcené jette son arme.

Des témoins ont affirmé avoir vu une Cadillac grise conduite par une jeune femme s'immobiliser à l'intersection des rues Humphrey et Kenny, dans un secteur résidentiel de Fort-Coulonge, et avoir aperçu Jeffrey Fortin sortir du véhicule en tenant une hache dans ses mains.

L'individu s'est alors dirigé à pied vers une maison de la rue Kenny où il était assuré d'y retrouver sa petite amie de coeur, Tera Lucquavich, 20 ans, qui s'y terrait depuis la veille à la suite d'une violente altercation.

C'est d'ailleurs par crainte d'être rudoyée par son ami que la jeune femme avait communiqué, quelques minutes plus tôt, avec les policiers de la SQ de Campbell's Bay dans le but évident d'obtenir de la protection.

Répondant à cet appel pour violence conjugale, les deux patrouilleurs de la SQ, un homme et une femme dans la vingtaine, étaient déjà rendus rue Kenny pour évaluer la situation lorsque Jeffrey Fortin s'est présenté sur les lieux.

Vociférant et injuriant sa compagne de tous les noms en menaçant de lui régler son compte avec l'arme qu'il brandissait, Fortin a ainsi franchi près de 300 mètres en marchant dans le milieu de la rue en gravier.

À la vue de l'individu qui s'approchait de plus en plus de la maison, toujours armé d'une hache, le policier qui ne compte que sept mois au sein de la SQ a dégainé son arme de service pour tirer un coup de semonce en l'air. Pendant les secondes qui ont suivi ce premier coup de feu, sa jeune collègue qui est à l'emploi de la SQ depuis environ trois mois, a toujours braqué son fusil .12 en direction de Fortin.

Malgré cette initiative, le jeune homme a poursuivi son chemin en direction des policiers, ignorant totalement les appels répétés des agents de la paix lui ordonnant de jeter son arme par terre.

Toujours aussi menaçant, le jeune forcené se trouvait à trois ou quatre mètres des policiers lorsqu'un deuxième coup de feu a été tiré.

Atteint au côté gauche de l'abdomen, l'homme a reculé de quelques pas pour finalement s'affaisser au milieu de la rue, tenant toujours la hache dans ses mains.

Transporté d'urgence à l'hôpital de Shawville, Jeffrey Fortin avait déjà cessé de vivre lorsqu'il a été admis dans ce centre hospitalier situé à plusieurs kilomètres de Fort-Coulonge.

Toute cette affaire qui se retrouve maintenant sous la juridiction des enquêteurs des homicides de la police de la CUM n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre.

Il faudra cependant attendre quelques jours avant que l'enquête policière soit terminée et que tous les rapports soient soumis au docteur Guy Morissette, coroner de Hull, et avant de savoir si le ministère public ordonnera la tenue d'une enquête publique.

Querelle sur l'éclosion de columbariums dans le cimetière Notre-Dame des Neiges

DANNY VEAR

■ Des columbariums ou pas de columbariums!

Telle est la question qui oppose des représentants de groupes environnementaux à la direction du cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Les deux groupes partagent un amour et une dévotion, qu'ils veulent égaux, pour le patrimoine du mont Royal et le cimetière, situé sur le versant nord-ouest de la montagne.

Là où les opinions divergent, c'est sur la présence des columbariums, véritables condos pour les morts, que le cimetière Notre-Dame-des-Neiges a commencé à construire il y a bientôt douze ans.

«Le columbarium est un nouveau mode de disposition des corps, une sorte de caveau communautaire», explique le directeur général du cimetière, M. Raymond Duvernois. Notre-Dame des Neiges compte cinq columbariums et deux chapelles: ensemble, ceux-ci accueillent 8 p. cent de toutes les sépultures du cimetière, soit quelque 1 500 corps qui sont logés dans un espace loué pour 150 ans.

«Les columbariums répondent à des besoins précis: ils permettent de loger dans un espace restreint plus de sépultures. On assure ainsi la pérennité du cimetière et on évite de ronger les forêts de la montagne», note le directeur.

Cependant, tous ne partagent pas son optimisme.

Un regroupement de défense du mont Royal réclame un moratoire sur toute nouvelle construction et toute modification du bois sur le territoire du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. À l'appui de cette revendication: une pétition de quelque 1 500 signatures qui réclament l'arrêt de la construction de nouveaux columbariums.

À l'occasion d'une conférence de presse qui se déroulait, hier, à quelques mètres du columbariums La Piéta, M. Alain Tremblay, porte-parole du regroupement, a demandé que toute la question soit soumise au Comité de concertation du mont Royal.

«On ne demande pas d'arrêter l'inhumation même si nous croyons que la crémation est peut-être préférable. C'est une question de conscience sociale, d'un choix peut-être plus écologique. D'autant plus que le développement actuel ne tient pas compte de l'historique de la montagne. Il y a de magnifiques bois qu'il faut protéger. Mais les columbariums, comme l'accroissement du nombre de pierres tombales, grugent de plus en plus la montagne», note le porte-parole.

M. Alain Tremblay, porte-parole du regroupement. Derrière lui, le columbarium La Pieta.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Le regroupement demande également que les autorités responsables des cimetières s'engagent à respecter ce moratoire qui devrait prendre fin en décembre 1992. «Pour le 350e anniversaire de Montréal», souligne M. Tremblay.

Une kyrielle d'organismes appuient cette démarche. Parmi eux, on retrouve Les Amis de la montagne, Héritage Montréal, l'Association des citoyens d'Outremont, Sauvons Montréal et le Conseil des monuments et sites du Québec.

«Ce n'est pas le temps de donner une montagne aux morts. Et on n'est plus à l'ère où l'on rasait les arbres. En dépit du grand respect que j'ai pour les morts, je crois qu'il faut laisser un peu d'espace aux vivants», souligne Mme Yolaine Nobréga-Laberge, ex-présidente de l'Association des citoyens d'Outremont, organisme qui compte quelque 500 membres.

De nouveaux columbariums?

Le regroupement est d'autant plus inquiet que les autorités du cimetière auraient déposé un nouveau projet de développement qui inclut la construction de nouveaux columbariums, devant l'organisme municipal responsable de l'étude de ce type de dossier.

«Nous attendons des réponses à ce projet», souligne de son côté M. Duvernois.

Une fois cette première étude terminée, le dossier devra cependant être révisé par le Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels et par le comité-conseil de l'arrondissement Ville-Marie. Au terme de ce processus, la Ville de Montréal décidera si le projet est valable ou non.

«Des arbitrages devront être faits. À ce moment-ci, on a toutes les assurances que rien ne puisse se produire», dévoile M. Hubert Simard, conseiller municipal de la Montréal, qui s'intéresse de près à l'aménagement du mont Royal.

Thieu-Quan Hoang, première femme à devenir directrice des Finances à la Ville de Montréal

GILLES GAUTHIER

■ La nouvelle directrice du service des Finances de la Ville de Montréal, Mme Thieu-Quan Hoang, 36 ans, devient la première femme à occuper un tel poste dans une grande ville canadienne.

Sa nomination a été entérinée, hier, par le conseil municipal qui a également approuvé le choix de M. Roméo Noël pour occuper le poste de directeur du service des incendies de la Ville, en remplacement de M. Raymond Therrien.

Mme Hoang a obtenu une licence en sciences économiques de l'université de Lausanne et un MBA de l'université de Long Island, à New York. Elle occupait depuis mai 1988 le poste de responsable du module du budget du service des Finances de la Ville. Elle avait auparavant fait carrière à la CECM, notamment comme directrice de la division du traitement du service d'informatique.

Elle rempiace M. Roger Galipeau, qui devient directeur du Service des Approvisionnements et des Immeubles.

L'ancien chef des pompiers, M. Raymond Therrien, occupera le poste de secrétaire général adjoint de la Ville, poste qu'occupent également MM. André Murphy et Pierre Beaudet.

Outre la nomination de ce troisième adjoint au secrétaire général, Pierre Lefrançois, la structure bureaucratique de la Ville s'alourdira encore à la suite de l'annonce, hier également, de la nomination prochaine d'un coordonnateur pour chacun des neuf arrondissements de la municipalité. Chaque arrondissement regroupe plusieurs districts électoraux.

Bras droit de M. Therrien au service des incendies depuis mars 1990, M. Noël, 47 ans, était jusqu'à maintenant responsable des activités et de la gestion de toutes les conventions collectives. Il a commencé sa carrière comme pompier en 1966 et a gravi tous les échelons depuis. Il détient un baccalauréat en relations de travail.

Les procès en anglais de Mohawks d'Oka vont encombrer le Palais de justice de St-Jérôme

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le Palais de justice de Saint-Jérôme sera fortement encombré, à compter du début de septembre, à cause d'un surcroit de travail au greffe occasionné par la préparation et l'envoi de quelque 7000 sommations en langue anglaise pour la sélection des jurés aux procès des Mohawks, traduits devant les tribunaux à la suite des événements qui ont marqué Oka.

De ce nombre, les noms de près de 2000 hommes et femmes seront retenus. La loi prévoit que le juge chargé d'un procès aux assises doit s'adresser à tous les candidats en même temps. Le Palais de justice de Saint-Jérôme ne pouvant pas recevoir un nombre aussi imposant de personnes, les autorités judiciaires ont les yeux sur deux arénas de la région et sur une polyvalente pour recevoir tous ces candidats.

C'est probablement là aussi qu'aura lieu le choix des 12 jurés appelés à juger les premiers accusés. Il doit y avoir trois procès : un pour Ronald « Lasagne » Cross, Gordon « Noriega » Lazore et Roger Lazore ; un autre pour 40 sympathisants arrêtés le soir de la reddition du 26 septembre ; le troisième, pour un avocat américain, Me Stanley Cohen.

Pour arriver à sélectionner ces 7000 candidats, les fonctionnaires du greffe devront éplucher 1055 listes électorales provinciales des trois comtés du district judiciaire de Terrebonne qui sont Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes afin de trouver des hommes et des femmes de langue anglaise dans une région à forte majorité francophone. Sur chaque liste, il y a 30 inscriptions, ce qui fait au total 31 650 noms à vérifier. Normalement, seulement 500 sommations environ sont envoyées pour la sélection d'un jury.

Dans un premier temps, les noms de famille à consonnance anglaise seront retenus, ainsi que ceux qui ont identifié en anglais leur métier ou leur profession.

Dans les jours suivants l'expédition des sommations par la poste, les téléphones au bureau des greffes sonneront continuellement parce que des centaines de personnes demanderont à être exemptées pour différentes raisons. La loi prévoit une exemption automatique pour toutes les personnes de 65 ans et plus qui le désirent.

Dépenses énormes

Les déplacements de ces candidats vont coûter une petite fortune au gouvernement. Ce district est très grand et les personnes qui n'ont pas d'automobile, ou qui ne veulent pas la prendre pour se déplacer, ont droit à un taxi pour aller et revenir du Palais de justice pour la sélection ou durant le procès si elles sont choisies.

La direction des greffes a attitré cinq employés en permanence à la confection des listes de candidats jurés. Pendant qu'ils exécutent ce travail, ils ne peuvent pas effectuer d'autres tâches, ce qui perturbe énormément le bureau des greffes (d'autant que deux fonctionnaires d'expérience sont en congé de maladie).

Cette situation oblige les policiers, les juges et les procureurs à attendre pour l'enregistrement des noms des individus appelés à comparaître ou pour obtenir les rôles qui sont envoyés dans les différentes cours. Au bureau du greffe, on ne sait plus où donner de la tête tellement le va-et-vient est grand. C'est tellement achalandé à cet endroit du sous-sol du Palais de justice qu'un juge a lancé : « La main droite ignore ce que fait la main gauche. On augmente le travail, mais pas les ressources. »

Quant au procès des warriors et de sympathisants, les juges ont avancé septembre pour le début des audiences devant les jurés, mais rien encore ne le confirme. Si jamais les procureurs n'ont pas terminé leurs requêtes à huis clos, les audiences devant jurés seront reportées, ce qui signifie que les candidats jurés auront été convoqués pour rien et qu'il faudra tout recommencer à une date ultérieure.

Actuellement, le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, écoute une requête de la couronne pour une annulation du cautionnement de Ronald « Lasagne » Cross.

Enquête publique sur la mort du caporal Lemay : Me Guy Gilbert nommé coroner ad hoc

d'après Presse Canadienne

■ Après trois semaines de réflexion, le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan a annoncé, hier, la nomination de Me Guy Gilbert à titre de coroner ad hoc afin de diriger l'enquête publique sur la mort du caporal Marcel Lemay survenue le 11 juillet 1990, à Oka.

Me Gilbert est associé fondateur d'un important bureau d'avocats, à Montréal. Il a été admis au Barreau en 1955 et a été bâtonnier du Québec en 1988-1989.

Il a aussi été président du Comité de discipline de la Corporation professionnelle des médecins du Québec (1974-1981) et commissaire à la Commission d'enquête sur certaines activités de la Gendarmerie royale du Canada de 1977 à 1981.

L'enquête publique avait été décrétée le 28 mai par le coroner-chef Jean Grenier à la suite du dépôt par le coroner Paul G. Dionne d'un rapport démontrant que le caporal Lemay avait bel et bien été tué par une balle provenant d'un retranchement mohawks établi dans la pinède, en bordure de la route 344, à Oka.

Faute de collaboration de la part des Amérindiens qui refusent de parler aux policiers de la CUM, le coroner n'a pu identifier le coupable. Le fait que l'arme du crime n'a jamais été retrouvée et que le vaste site de la tragédie n'a été accessible que 78 jours après l'événement a aussi nui aux efforts des policiers montréalais.

Selon un porte-parole du bureau du coroner, il est peu probable que l'enquête publique puisse se dérouler avant l'automne, en raison de la complexité de l'affaire.

Peu avant d'être expulsé du Canada, il disparaît

ÉRIC TROTTIER

■ Martine Dumais a perdu son mari. Hier après-midi, la jeune dame de 27 ans était au Complexe Desjardins en compagnie de celui que le ministère de l'Immigration a décidé d'expulser du pays, lorsque ce dernier a quitté sa femme pour aller à la toilette. Il n'est jamais revenu.

Farshid Janani, d'origine iraniennne, ne s'est pas présenté non plus, à 18 h 30, à l'aéroport de Mirabel, où l'attendaient des fonctionnaires d'Immigration Canada qui devaient le conduire à son avion en partance pour l'Iran.

Martine Dumais a déclaré à *La Presse*, en soirée, qu'elle n'a pas eu de nouvelles de son mari depuis et qu'elle n'a aucune idée de l'endroit où il peut se cacher.

Chose certaine, l'avocate du couple, Me Gisèle Saint-Pierre, continue les démarches afin de « faire valoir les droits » de M. Janani et de sa femme. Elle déposera aujourd'hui une requête auprès de la Cour fédérale afin de « permettre à ces gens de faire la véritable preuve de leur bonne foi », a-t-elle indiqué, précisant que le gouvernement s'est servi d'informations « erronées et non vérifiées » pour juger « bidon » le mariage entre Mme Dumais et M. Janani.

Martine Dumais, qui a fait la connaissance de Janani en mars 1989, avant de l'épouser ce printemps, n'a jamais accepté cette décision. Elle affirme être prête à le suivre en Iran, « s'il le faut ».

D'autre part, un membre du cabinet de la ministre d'État à l'Immigration, Monique Vézina, a promis de rouvrir le dossier, lundi après-midi, soutient Me Saint-Pierre. Toutefois, hier en fin de journée, la même personne a fait savoir à l'avocate que la ministre d'État n'a pas le pouvoir de prendre une telle décision.

Enfin, Me Saint-Pierre s'interroge sur les méthodes de travail des fonctionnaires d'Immigration Canada, qui n'en sont pas à leur premier « cas litigieux ». « J'espère que le gouvernement mettra sur pied une commission d'enquête afin que les fonctionnaires finissent par rendre des comptes », a-t-elle dit.

Marijuana saisie

■ La Sûreté du Québec a arrêté deux individus, hier matin, à Sainte-Adèle, après avoir saisi 800 plants de marijuana en culture hydroponique, d'une valeur de quatre millions $.

Julie Poirier, 19 ans, et Mike Desroches, 23 ans, résidants du 1165 rue De Grillon, à Sainte-Adèle, ont comparu hier au Palais de justice de Saint-Jérôme, afin de répondre à des accusations de possession et de trafic de stupéfiants.

Les cinq Chiliens de Montréal qui font la grève de la faim n'ont pas voulu donner leur nom de famille, mais se prénomment Cecilia, Roberto, Carlo, Marcela et Pablo. PHOTO JEAN-YVES LÉTOURNEAU, *La Presse*

Cinq Chiliens de Montréal font une grève de la faim pour appuyer des compatriotes

GILLES TOUPIN

■ Cinq Chiliens de Montréal en étaient, hier, à leur douzième journée de grève illimitée de la faim pour appuyer ces autres grévistes de la faim au Chili qui, depuis une vingtaine de jours, tentent d'obtenir par leur action la libération immédiate de tous les prisonniers politiques encore maintenus dans les geôles chiliennes.

Selon le coordinateur de la « Table de concertation pour la libération des prisonniers politiques du Chili » à Montréal, M. Ulysse Nitor, les grévistes de la faim ont déjà atteint 50 p. cent de leurs objectifs puisque le gouvernement chilien a été sensibilisé à l'action des grévistes montréalais qui n'ont pas voulu donner leurs noms de famille, mais qui se prénomment Cecilia, Roberto, Carlo, Pablo et Marcela. Des pétitions ont, en effet, été envoyées de Montréal aux diverses instances gouvernementales chiliennes qui tentent de trouver une solution au problème des prisonniers politiques.

Vendredi dans tout le Chili, de grandes manifestations se dérouleront en appui aux grévistes de la faim et aux prisonniers politiques. Ici même à Montréal, demain midi, devant le Consulat du Chili au 1010 rue Sherbrooke, une grande manifestation aura également lieu.

Les prisonniers politiques chiliens, ceux qui ont été emprisonnés sous la dictature du général Pinochet, sont une épine au pied du gouvernement démocratiquement élu du président Patricio Aylwin.

« Le gouvernement Aylwin, de dire M. Nitor, a toujours voulu libérer les prisonniers politiques. Sauf que, malheureusement, le parlement n'a pas le pouvoir actuellement de passer les lois qui lui permettraient de libérer ces prisonniers. La majorité au sénat, majorité nommée par Pinochet à l'époque, est pinochétiste et refuse les changements proposés par le président Aylwin. Nous croyons cependant que le gouvernement pourrait, malgré tout, agir. Mais ce gouvernement est un gouvernement qui n'a pas assez confiance en la force du peuple chilien qui l'a élu.

« La durée de la grève de la faim des Chiliens de Montréal, conclut M. Nitor, dépendra de la réponse du gouvernement chilien. Ce dernier est directement responsable, selon nous, du sort des grévistes. »

Manifestation devant Immigration Canada

RICHARD HÉTU

■ En présence des membres de deux familles qui seront expulsées du Canada dans les prochaines heures, des organismes humanitaires ont protesté, hier après-midi, devant les bureaux d'Immigration Canada, rue Papineau, contre les décisions « injustes et intolérables » qui doivent mener à leur renvoi.

Au-delà de la situation que vivent les familles de Fahim Ibrahim Ali, de Djibouti, et de Jose Estrada, du Salvador, ces renvois illustrent deux failles du système de détermination du statut de réfugié au Canada, selon Mme Fulvia Spadari, de la Ligue des droits et libertés.

Dans le cas des Ali et des Estrada, a-t-elle prétendu, « des éléments de preuve n'ont jamais été considérés lors de la révision de leur dossier pour des motifs humanitaires ». Une faille dont les conséquences sont « dramatiques », a-t-elle ajouté, parce que le droit d'appel demeure limité pour les ressortissants étrangers qui se voient refuser le statut de réfugié au Canada.

M. Fahim Ibrahim Ali, un journaliste de 31 ans, sera expulsé cet après-midi du Canada avec sa femme et leurs deux bébés, nés au Québec, parce qu'il n'a pas réussi à convaincre les commissaires de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) qu'il était un citoyen djiboutien. Il sera néanmoins renvoyé à Djibouti grâce à un laissez-passer que lui a remis l'ambassade djiboutienne à Washington.

Selon le Comité d'aide aux réfugiés, il s'agit d'une grave erreur puisque M. Ali possède des documents qui prouvent sa citoyenneté, dont un passeport périmé de 1981 et une carte nationale d'identité qui a servi aux autorités d'Immigration Canada à obtenir les documents de voyage de M. Ali auprès de l'ambassade djiboutienne à Washington.

M. Jose Estrada, sa femme et leurs deux enfants seront pour leur part expulsés du Canada demain. Selon une représentante du Centre d'accueil et de référence pour immigrants, les commissaires de la CISR ont refusé le statut de réfugié à M. Estrada parce qu'il leur aurait donné un témoignage contradictoire.

M. Estrada avait tenté de faire valoir qu'il était un ancien dirigeant de la section « Corcho y Lata » du Syndicat des travailleurs de l'industrie de la métallurgie et de la mécanique du Salvador et que, à ce titre, il avait été torturé par un soldat de son pays d'origine.

Pagé invite les parents des élèves exclus des examens du MEQ à se plaindre

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Les parents d'élèves qu'on empêche sans raison de subir leurs examens de fin d'année devraient saisir le ministère de l'Éducation de leurs doléances, a indiqué le ministre Michel Pagé, hier.

Pour le ministre Pagé, il y des raisons de croire que certaines écoles, « pour ne pas diminuer les moyennes » obtenues par leurs élèves aux examens, refusent le droit de subir leurs examens aux étudiants faibles qui ont « des probabilités d'échecs ».

Or, cette pratique est illégale, d'insister le ministre Pagé. Ce dernier avoue avoir considéré l'hypothèse de retenir les subventions destinées aux commissions scolaires pour ces enfants injustement évincés. Mais il a préféré finalement demander aux parents de se plaindre si leurs enfants étaient privés du droit de subir les examens.

Certaines écoles de la CECM, et des commissions scolaires Baldwin-Cartier et Jérôme-Le Royer avaient reconnu que jusqu'à 5 p. cent des étudiants ne subiraient pas leurs examens de fin d'année. Au ministère de l'Éducation, on est à vérifier si ces décisions sont légales. Une commission scolaire peut interdire l'accès aux examens si le programme n'a pas été suivi, si les absences furent par exemple de 15 ou 20 p. cent.

Pour le ministre Pagé, « le droit de l'élève de se présenter aux examens du ministère est prévu par la Loi sur l'instruction publique ». En vertu de la loi, « une commission scolaire ou une école ne peuvent refuser à un élève le droit de se présenter à un examen sous prétexte que les notes qu'il a obtenues sont jugées insuffisantes ».

OUVERTURE OFFICIELLE CLUB DE GOLF IV SAISONS, LE 15 JUIN

ENFIN!
UN VRAI PLAN DE VACANCES

Il y a du nouveau au Mont Gabriel cet été. Un FORFAIT CLUB exclusif qui vous permet de profiter sans limite de toutes nos activités: golf 18 trous avec voiturette, tennis sur terre battue, super-glissade, vélo de montagne, natation, danse aérobique ou aquaforme avec moniteurs spécialisés, cliniques de golf et de tennis... et des programmes spécialement conçus pour vos enfants.

NOUVEAU!
FORFAIT CLUB
à partir de 219$*
par personne pour 3 jours et 2 nuits en occupation double

La chambre, les 3 repas, et des breuvages sont inclus dans notre FORFAIT CLUB. Alors pas de mauvaises surprises: c'est simple, tout est inclus. Et à prix imbattables: 3 jours et 2 nuits pour 219$* par personne, en occupation double (enfants de 6 à 12 ans, 89$ pour les deux nuits, et c'est gratuit pour les moins de 6 ans). Informez-vous sur nos FORFAIT CLUB de 3 et 5 jours.

* La TPS est en sus.

mont Gabriel
STATION TOURISTIQUE
réservez en téléphonant sans frais à
1-800-668-5253
Mtl: (514) 861-2852 Laurentides: (514) 229-3547

Laissez-nous déplacer les montagnes pour vous!
Mont Rolland, Québec, J0R 1G0

Vous déménagez? Vous avez des objets à entreposer ?
OPÉRATION DÉMÉNAGEMENT ÉCOLOGIQUE
Durant l'OPÉRATION DÉMÉNAGEMENT ÉCOLOGIQUE KRUGER, les personnes désireuses d'obtenir des boîtes en carton recyclé peuvent le faire en se rendant directement à l'usine d'emballage Kruger au 7474 rue Cordner, Ville La Salle, du 12 au 28 juin 1991, du lundi au vendredi, de 9:00 à 17:00.
Tarif spécial DÉMÉNAGEMENT ÉCOLOGIQUE KRUGER: 10 boîtes neuves pour 7.50$ (Taxes incluses).
Vous pouvez réserver par téléphone au 366-8050.
Kruger

Un 24 juin «rassembleur, joyeux et grandiose»

CONRAD BERNIER

■ Toute la population, rassemblée sans pancartes et sous une seule bannière, le fleurdelysé, est invitée à fermer le défilé du 24 juin et, ce faisant, à participer, rue Sherbrooke, à une grande marche populaire qui prendra fin au Parc olympique pour la cérémonie du salut au drapeau.

C'est le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM), et président du Comité organisateur de la Fête nationale, M. Jean Dorion, qui a lancé cette invitation, hier, alors qu'il révélait les noms des six personnalités qui ont accepté d'être «les patrons d'honneur» de la Fête nationale du Québec 1991. Il s'agit de six personnalités bien connues des Québécois : M. Claude Béland, président du Mouvement Desjardins et représentant du domaine de l'économie québécoise; Mme Nycol Pageau-Goyette, présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, qui représente le milieu des affaires; M. Louis Laberge, ex-président de la FTQ, et son épouse Lucille, représentant le monde du travail et «les couples complices et solidaires»; Mme Janette Bertrand, journaliste, comédienne, auteur, vedette de l'univers des communications, et M. Serge Turgeon, président de l'Union des artistes, et ambassadeur du domaine culturel au Québec.

Le président de la SSJBM a promis «un 24 juin rassembleur, joyeux, fraternel et grandiose». Le directeur général du comité organisateur, M. Gilles-Philippe Delorme, a pour sa part annoncé qu'il manquait toujours 200 000 $ dans la tirelire du comité. Il croit, cependant, que tout s'arrangera au cours des prochains jours dans les 300 points de vente du loto spécial autorisé par la Régie des loteries et courses du Québec. Le tirage aura lieu le 28 juin.

Jean Dorion

Le budget global de la Fête nationale pour le défilé, le grand spectacle de soirée et les 111 autres événements locaux, à Montréal, est de 1,2 million de dollars. Le défilé coûte 500 000 $, le spectacle de soirée 300 000 $. Les entreprises privées ont versé jusqu'ici 700 000 $ alors que la contribution des fonds publics est de 300 000 $. L'an dernier, le Comité organisateur avait enregistré un déficit de 96 000 $. Si la loterie spéciale réussit, on pourrait à tout le moins éviter un déficit, voire encaisser un surplus qui constituerait déjà un bon départ pour la Fête nationale de 1992.

En soirée, dès 21 h, autour d'une scène installée sur le boulevard René-Lévesque, entre les rues Saint-Urbain et Saint-Alexandre, la population assistera à une véritable explosion de jeunes talents. Sous la direction artistique de Mouffe, le spectacle «Heureux d'être ensemble» réunira, en effet, sept vedettes québécoises qui chanteront leurs meilleures chansons.

Plus tôt, Johanne Blouin, Joe Bocan, Charles Biddle Jr., Luc de Larochelière, Nelson Minville, Mario Pelchat et Francine Raymond entonneront «Le chant des patriotes» de Félix Leclerc. Puis Marc Favreau, sous les traits de Sol, rendra hommage à Leclerc.

Le concepteur visuel de ce spectacle est Pierre Labonté. Charles Barbeau en est le directeur musical et Jean-Jacques Sheitoyan le réalisateur. Cette émission-spectacle sera télévisée et radiodiffusée en direct d'un océan à l'autre sur les ondes de Radio-Canada.

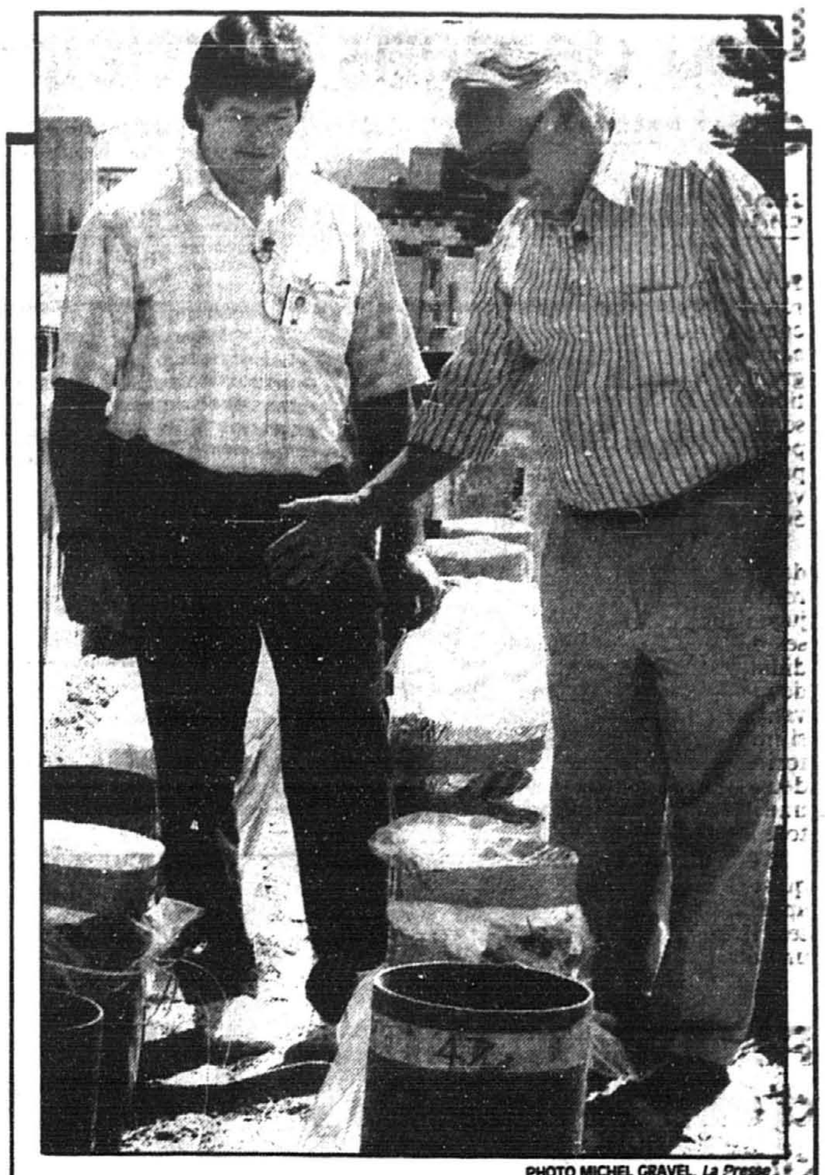

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

MM. Dattilo Antonio, directeur de la production à Pirotecnica Panzera, et Serafino Pierpaolo, régisseur du spectacle de clôture, tiré par la firme Panzera, mettent la dernière main aux lignes de mise à feu sur la rampe deux. On est en avance sur le temps.

... et un 1er juillet pour des activités familiales

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Convaincu que le climat politique est «de beaucoup meilleur cette année», le comité exécutif de la Fête du Canada pour le Québec s'attend à une participation plus importante du public comparativement à l'année dernière.

En conférence de presse hier pour annoncer le programme des activités entourant la Fête du Canada pour la région de Montréal, le président du comité, M. Pierre Jeanniot, a dit espérer que les gens participent en plus grand nombre que l'an dernier aux festivités.

Les festivités 1990 du 1er juillet s'étaient déroulées un peu plus d'une semaine après l'échec officiel de l'Accords du lac Meech. Plusieurs Québécois n'avaient guère le coeur à fêter le Canada.

M. Jeanniot admet ce manque de participation et d'entrain en 1990, mais croit que «le climat est de beaucoup meilleur cette année» au Québec.

«Il y a plus d'enthousiasme des Québécois de fêter la Fête du Canada. Les gens sont dans un autre esprit aujourd'hui.»

M. Jeanniot s'est attardé à expliquer pourquoi il fallait fêter le Canada, fêter «les valeurs qui nous sont communes». Le Canada, souligne-t-il, est un beau pays, avec une qualité de vie qui fait envie à bien des gens.

Compétition avec la St-Jean

Le comité de la Fête du Canada au Québec se garde bien d'empiéter sur les festivités de la Saint-Jean-Baptiste.

«La Fête nationale et la Fête du Canada se complémentent. Il ne faut en aucune façon enlever la vedette aux activités du 24 juin avant cette date. Il ne faut pas faire de compétition avec la Saint-Jean-Baptiste», insiste M. Jeanniot.

«On peut fêter les deux. C'est parfaitement correct d'être à la fois Québécois et Canadien.»

Le budget des activités du 1er juillet pour le Québec, cette année, sera de 429 000 $. M. Jeanniot précise qu'il s'agit d'un niveau comparable aux autres provinces, toutes proportions gardées. Un peu plus du tiers du budget québécois ira aux activités de la région montréalaise.

Cette année, 238 projets ont été approuvés, allant du feu d'artifice en passant par la chorale, le tour en montgolfière, les clowns, les cerfs-volants, etc. Dans la région de Montréal, l'essentiel des activités se déroulera dans le Vieux-Port.

Le comité exécutif mise beaucoup sur sa grande activité, la présence dans le Vieux-Port de Montréal du destroyer Terra Nova et de son équipage, qui a servi dans le Golfe persique.

Pierre Jeanniot

Le 1er juillet, de 14 h 30 à 17 h, le public pourra visiter le destroyer.

La cérémonie d'ouverture, à 11 h, laissera la place au destroyer, au spectacle d'un bateau pompier, à la Compagnie Franche de la Marine et à la traditionnelle cérémonie des drapeaux. Selon M. Jeanniot, le gouvernement du Québec devrait y être représenté par le ministre des Transports, M. Sam Elkas.

L'après-midi est consacré à la famille, avec ses clowns, cerfs-volants, montgolfières, jeux, danse et orchestres.

À 20 h 30, pour le spectacle de clôture, les artistes invités sont Peter Pringle, Roland *Hi Ha* Tremblay, Martine Chevrier, le groupe New Age Nation, les Ballets modernes du Québec et Marc Gabriel.

Un feu d'artifice couronnera le tout à 23 h.

Aussi, dans plusieurs villes du Québec — Cowansville, Pierrefonds, Laval, Lachine, Montréal, Sherbrooke et Québec — il y aura des cérémonies de citoyenneté canadienne, destinées à accueillir de nouveaux Canadiens.

Manifestation en faveur de Soligaz

■ Quelque deux cents syndiqués de l'Union Carbide, de Kemtec, de Pétromont, d'Alcool de commerce et d'autres entreprises de la région de Montréal ont manifesté, hier, devant le bureau du premier ministre Robert Bourassa, au siège d'Hydro-Québec, en faveur du projet Soligaz.

Les manifestants réunis dans le «Groupe Pétrochimie-Action» ont dénoncé le rapport du BAPE sur le projet Soligaz. Si une décision était prise dans le sens du BAPE, à leur avis, elle «mettra fin à la pétrochimie au Québec sur une période plus ou moins longue».

Une soirée au cirque avec Giovanni Panzera

GEORGES LAMON

■ Pendant que, sur les rampes, les artificiers de la firme Panzera et ceux de l'AMARC s'activent à tirer les lignes de mise à feu, M. Giovanni Panzera, concepteur du feu de ce soir et directeur artistique de «L'International Benson & Hedges», lui, joue la vedette à la télévision.

Grâce à *La vie en couleurs*, une émission de Télé-Métropole, M. René Jean, de Roxton Pound, dans l'Estrie, artificier à ses heures, peut réaliser son rêve: tirer un feu avec Giovanni Panzera. Sa femme, Nicole, est particulièrement heureuse que son mari puisse «travailler» — disons aider — aux côtés du maestro. «C'est sur ses feux qu'on accrochait le plus», note-t-elle.

Talonnés par l'équipe de télévision, Panzera et son «élève» parcourent les rampes. Le maître le familiarise à l'art de la disposition de son puissant arsenal qui entrera en action ce soir. Autant pour René Jean que pour Giovanni Panzera, c'est une consécration.

Plus loin, le régisseur du spectacle Panzera, M. Seraphino Pierpaolo, et le directeur de la production, M. Dattilo Antonio, ont du pain sur la planche, même si l'ensemble des 2 000 chandelles romaines et des 3 000 bombes de moyen et de fort calibre — jusqu'à 250 mm — à plusieurs effets sont déjà installées. Grâce à un pré-montage et au beau temps, l'équipe est passablement en avance sur son temps.

Pierpaolo promet que, ce soir, «ça va barder». Il parle d'une démonstration «très agressive» — bien différente des feux typiques Panzera — recréant toute la magie du cirque par le truchement d'une trame musicale en 17 extraits, très rythmée, concue par Pierre Walder. Une soirée au cirque Panzera qui tiendra le public en haleine du début à la fin.

D'ores et déjà on peut s'attendre à un déferlement en règle inhabituel à Panzera. Cardiaques et peureux s'abstenir!

Jusqu'ici, l'inséparable duo Panzera-Walder n'a jamais failli à la tâche. À chaque clôture de ce concours international, il a offert au public montréalais un spectacle de choix: équilibré, rythmé, synchronisé et très coloré. Après tous ces concurrents, c'est au tour de Panzera d'avoir son heure de gloire. Dommage qu'il ne puisse participer au concours! Il le regrette un peu.

Si Walder a choisi *Le Cirque* comme thème de ce spectacle pyromusical de clôture, c'est que le cirque plait à tous les âges: de trois à 80 ans. «Chacun va pouvoir imaginer son cirque à lui, assure Walder. On touche d'autres sensibilitas dans le feu. Dans chaque regard du spectateur il y aura un petit brillant, c'est là le but que nous visons. Les artistes et les animaux du cirque seront remplacés par les chandelles, les fusées et les bombes à plusieurs effets.»

Autant Walder est ouvert sur la musique, autant Panzera lésine sur les explications de son feu. Il aime aussi garder quelques surprises en réserve pour son public. Était-ce l'attente de la télévision qui le rendait si nerveux si hermétique? «Un feu ne s'explique pas, il faut aller le voir», aime-t-il répéter. Tout est dit. Ce soir, il se transformera en contorsionniste voire en équilibriste. «Le clown dans le cirque, ce sera Panzera», lance son ami Walder sur un ton taquin. La ronde continue.

Toute la trame musicale a d'ailleurs été choisie en fonction du thème. En majorité des classiques du cirque: *Le Siffleur et son chien*, *Les Clowns*, *Les Majorettes*, *L'Homme au trapèze*, *Pouet Pouet*, *La Grande parade du cirque*, *Limelight* et nombre d'autres. Bref, 30 minutes ininterrompues de haute voltige pyromusicale avec un final impressionnant, extraordinaire de cinq minutes sur *Otto et Mezzo*.

C'est par *l'Entrée des gladiateurs* que s'ouvrira, au son des trompettes, le feu du Cirque Panzera avec un début très sec.

«On a pris un peu le ton du cirque, précise Walder. On ne peut pas se permettre de faire un tel spectacle avec n'importe quel artificier.» Et que le cirque commence!

PUBLICITÉ

Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible? Depuis 12 ans, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grandes ouvertes.

Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation.

Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant.

Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière.

Le domaine du voyage vous intéresse, mais l'accès semble limité et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous.

Formation technique

Sachez d'abord que pour y accéder il faudra acquérir une solide formation technique; il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc.
En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et les caractéristiques des principales destinations.

L'industrie du voyage ne se limite pas aux seules agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cegep, et par conséquent n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle adulte qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Il s'agit d'une institution qui a été fondée par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie. Le collège a d'ailleurs la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la transition entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous allez découvrir qu'il y existe une quantité incroyable de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos objectifs.

Programme

Le programme de formation d'une durée de 332 heures est suivi d'un stage d'au moins 30 heures en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de jour, de soir et du samedi.

Réputation internationale

L'institution emploie une vingtaine de professeurs qui sont tous actifs dans le domaine. Depuis 1979, le collège forme du personnel pour les agences de voyages, les voyagistes (grossistes) et les compagnies aériennes. Sa réputation dépasse de loin les frontières du Québec puisqu'on y accueille continuellement des étudiants venus de l'étranger.

Service de placement

Les entreprises oeuvrant dans le domaine du voyage font continuellement appel au service de placement du collège de telle sorte que les étudiants se trouvent rapidement de l'emploi. Il faudrait peut-être préciser que l'industrie manque chroniquement de personnel techniquement qualifié; il ne suffit pas d'avoir beaucoup voyagé et de savoir lire des brochures pour se prétendre agent de voyages.

Prochains cours

Les prochains cours du jour débutent le **2 juillet.** A l'automne vous avez la possibilité de suivre des cours le jour, le soir ou le samedi, en français ou en anglais. En vous inscrivant avant le **30 juin**, vous bénéficiez des prix de l'année 1990-91.

Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de

GISÈLE APRIL-FORTIER

rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au **878-1414** ou au **521-1600.** On vous fera parvenir une brochure explicative et, si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Vous pourriez aussi assister à une **séance d'information** que le collège offre **gratuitement** mardi le 18 juin à 19h00 et jeudi le 20 juin à 14h00. En téléphonant maintenant, on se fera un plaisir de mieux vous informer.

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est, (1er étage) au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke, (sortie Berri Est).

Permis du Ministère de l'Education # 749720

350e: 281 projets reçus

Presse Canadienne

■ La Corporation des célébrations du 350ème anniversaire de Montréal aura finalement reçu 281 projets de groupes populaires, d'arrondissements ou de communautés culturelles pour les grandes fêtes qui doivent se tenir du 15 mai au 12 octobre 1992.

Selon Mme Claudette Dionne, directrice des relations publiques à la corporation, beaucoup de dossiers sont arrivés à la toute dernière minute, samedi. La veille, on avait reçu environ 200 projets devant faire «éclater» Montréal l'an prochain.

Des 281 projets reçus, un peu plus de la moitié proviennent des neuf arrondissements de la ville. Les autres ont été présentés par les communautés culturelles (une soixantaine), les jeunes (40), le milieu de l'éducation (4) ou d'autres groupes (37).

Le budget alloué à ces fêtes populaires de quartier — on devrait maintenant parler d'arrondissement — s'établit à 675 000 $, soit la même somme qui sera consacrée à l'organisation d'vénements majeurs qui impliqueront tous les secteurs de la ville.

Jusqu'au 1er août prochain, des comités d'arrondissement étudieront les projets qui leur ont été soumis localement et présenteront leur verdict dès septembre. Ces comités sont formés de représentants de la corporation, du Service des loisirs de la Ville, des communautés visées et du milieu.

Peu de gens participent à la soirée du transport en commun

PIERRE BELLEMARE

L'assemblée publique, organisée par la CSN hier soir, au cégep Maisonneuve, pour la promotion du transport en commun, s'est soldée par un échec, du moins au niveau de la participation populaire.

Malgré la présence d'une dizaine de représentants d'organismes sensibilisés au transport en commun, à commencer par le président de la CSN, Gérald Larose, et par le président du conseil d'administration de la Société de transport de la CUM, Robert Perreault, à peine deux cents citoyens ont voulu se déplacer pour assister au dernier « soulèvement » contre la réforme Ryan, dont l'objectif principal est de proposer un désengagement de 200 millions du Québec dans le budget d'opération de la STCUM.

C'est bien peu, deux cents personnes, si l'on considère que le gymnase du cégep Maisonneuve disposait d'environ mille chaises. « La chaleur a dû décourager les gens de s'enfermer dans cet amphithéâtre », a remarqué M. Perreault.

De son côté, le président de la CSN a laissé entendre que la détermination du ministre Claude Ryan, de faire adopter sa réforme de la fiscalité municipale, a sûrement réussi à décourager beaucoup de gens qui, dit-il, « demeurent totalement en désaccord avec ce projet de loi », que l'Assemblée nationale aura finalement adopté avant la fin de la semaine.

Quoiqu'il en soit, plusieurs orateurs ont défilé sur la tribune et leur profession de foi dans le transport en commun a été entrecoupée par quelques chansons de Sylvie Paquette, tout au long de la soirée qu'animait la comédienne Mireille Deyglun. Le public a apprécié cette partie de la soirée.

De la vice-présidente de l'Union des artistes, Élisabeth Chouvalidze, au président de l'Alliance des professeurs de Montréal, André Lavallée, en passant par le porte-parole de Transport 2000, Guy Chartrand, tous ont tenu à répéter que la réforme Ryan « comporte des conséquences lourdes, tant au plan des contribuables que des usagers et des automobilistes ».

Comme l'a souligné M. Larose, le gouvernement Bourassa a reculé devant les médecins concernant sa réforme de la santé. « Les médecins, on le sait, possèdent un pouvoir qui n'est aucunement comparable à celui que peuvent avoir les usagers du transport en commun. Mais l'effet de la réforme Ryan, dit-il encore, se fera sentir dans deux ou trois ans. À ce moment-là, les citoyens vont réagir... parce qu'ils constateront que le gouvernement du Québec est en train de dégarnir leur portefeuille et leur qualité de vie ».

L'OUEST CET ÉTÉ

les Ailes de l'Ouest
Permis du Québec

VANCOUVER et LOS ANGELES

JUSQU'À 4 VOLS DIRECTS HEBDOMADAIRES
les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Vol direct tous les mercredis du 26 juin au 4 septembre 1991

VOL ALLER ET RETOUR À PARTIR DE 349$

Pour Vancouver (taxes et TPS) 61$
Pour Los Angeles (taxes et TPS) 75$

* Il est possible, moyennant un supplément, d'utiliser nos vols au départ de Los Angeles ou de Vancouver les samedis ou les mercredis pour Los Angeles, San Francisco, Las Vegas, et reprendre le voyage soit de Los Angeles, soit de Vancouver vers Montréal sur nos vols.

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

«Vlädlå visitt!»

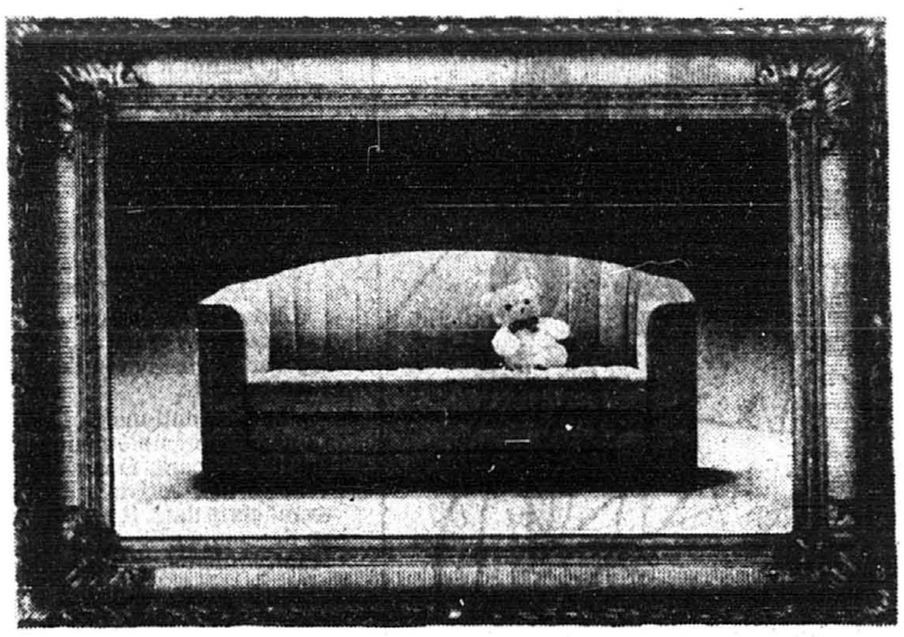

199$

Bien pensé

IKEA®

V'là de la visite !

Est-ce que la visite viendra pour vous ou pour lui ?
Il est si douillet. Si confortable.
Est-ce un canapé-lit deux places ou un lit-canapé pour deux ?
Il se plie et se déplie à volonté. Assis ou couché, il se rêve en 4 couleurs.
À ce prix, on s'attend aussi à de la grosse visite !

ASPVIK.
Canapé-lit deux places.
En 4 couleurs : turquoise, taupe, noir ou gris.
100 % coton
Canapé : 150 x 84 x 46 cm
Lit : 183 x 122 cm
Table d'appoint BETNA : 29 $
Aggloméré revêtu décor blanc.
À roulettes.
39 x 45 cm

200 canapés-lits disponibles.
Limite de 2 par client.
Du 19 juin 1991 jusqu'à épuisement de la marchandise.
Fermé le lundi 24 juin

Angle Transcanadienne et Cavendish. Tél. : 738-2167. HEURES D'OUVERTURE : lun. et mar. 11 h à 18 h, merc., jeu. et ven. 11 h à 21 h, sam. 9 h à 17 h.

Accusé d'avoir volé 200 000 $, l'abbé Paul Sauvé plaide non-coupable

■ L'abbé Paul Sauvé, ex-curé de la paroisse Jean-de-Brébeuf, à La-Salle, a comparu hier en chambre criminelle de la Cour du Québec pour répondre à une accusation de vol de quelque 200 000 $.

L'abbé, qui a enregistré un plaidoyer de non culpabilité devant le juge Bernard Bilodeau, est accusé d'avoir détourné les fonds de sa paroisse, où il a travaillé de 1975 à 1987.

Le curé qui a succédé au père Sauvé, en 1988, l'abbé Joseph Sullivan, s'est rendu compte de nombreuses irrégularités comptables dans les livres de la fabrique.

Une enquête sur l'administration de la paroisse de 1982 à 1989 fut alors commandée au comptable Frank Mizgala, qui a conclu à des irrégularités totalisant 342 574 $.

Le curé aurait eu plusieurs comptes banquaires dans lesquels il versait des sommes qui n'étaient pas toujours notées au livre de la fabrique, malgré leur importance.

A la suite de négociations entre la fabrique et le curé, le père Sauvé s'engage à transférer à la fabrique la propriété de son chalet de Saint-Anicet, sur le bord du Saint-Laurent, qu'il a acquis en 1984 pour 120 000 $, de même que le mobilier et un yacht de 15 000 $.

Après cet accord (1er décembre 1989), l'abbé se ravise: il déclare maintenant avoir été victime d'une machination. Il poursuit d'ailleurs en diffamation pour 2 millions l'archevêché de Montréal, pour lui avoir intenté un procès devant un tribunal ecclésiastique, ainsi que le comptable et le père Sullivan.

Paul Sauvé reviendra en cour le 23 août.

CONVERSATION ANGLAISE

Tarifs spéciaux de printemps
Professeurs qualifiés de langue anglaise
Programmes pour tous niveaux
Groupes de 4 à 8 élèves
2 soirs par semaine, 6 semaines

Rég.$285 spécial $199

Prix du Meilleur Commerce 1991 Le Choix du Consommateur

LPS. 11, corridor Fraser, Place Bonaventure
Tél.: TRUC-821 (878-2821)
Permis de culture personnelle No CPO624

L'OISEAU BLEU ARTISANAT
4146, RUE STE-CATHERINE EST
(près du boul. Pie-IX) Tél.: 527-3456

SOLDE 39e ANNIVERSAIRE
les 19, 20, 21 et 22 juin
20% de rabais sur les prix courants
(achat minimum de 10 $)

SUPER SPÉCIAUX
Laine et coton 50%
Fleurs 2 pour 1 $

VISITEZ NOS 4 RAYONS :
- matériel pour artistes
- laine
- jeux et articles pour parties
- artisanat

Heures d'ouverture: — de 10 h à 18 h les lundi, mardi et mercredi
— de 10 h à 21 h les jeudi et vendredi
— de 9 h 30 à 17 h le samedi

COLLÈGE DE MONTRÉAL
LE PREMIER COLLÈGE DE MONTRÉAL

Le personnel du Collège de Montréal est heureux de féliciter un ancien de '88-'89, M. ANTOINE ROBINEAULT, pour avoir obtenu le premier prix d'excellence en Sciences de la Santé du Cégep de Maisonneuve, ainsi que la Médaille du Gouverneur général du Canada.

La Commission des écoles protestantes du Grand Montréal
annonce l'ouverture d'une
école secondaire française à Notre-Dame-de-Grâce
École secondaire West Hill
5851, avenue Somerled

Pour l'année scolaire 1991-92, inscriptions pour le secondaire 1 seulement!

L'acte de naissance et le bulletin de 6e année du dernier établissement fréquenté sont requis.
Vous pouvez vous inscrire dès maintenant pour la rentrée scolaire d'août 1991 en téléphonant au
483-7228

Commission des écoles protestantes du Grand Montréal
The Protestant School Board of Greater Montreal

OASIS
CONDOMINIUMS
à partir de 170 000$

AU COEUR DU CENTRE-VILLE

- Peu de comptant
- Pas d'intérêt avant le 1er janvier 92
- Pas de mensualités avant le 1er février 92
- Pas de TPS si notarié avant le 1er juillet 91

1070/1080 rue St-Mathieu
(coin boul. René-Lévesque ouest)
989-2981
Heures de bureau
Lundi au vendredi : 11h à 20h
Samedi et dimanche : 11h à 17h

AU VIEUX DULUTH
Festival DU HOMARD

Choisissez parmi une assiette d'un (1) homard, deux (2) homards ou une combinaison d'homard et filet mignon.

MENU FESTIVAL À PARTIR DE 9,95$

...et n'oubliez pas d'apportez votre vin.

Maintenant 21 restaurants pour mieux vous servir!

351 rue Duluth, est MONTRÉAL	5100 Sherbrooke, est MONTRÉAL	12 856 Sherbrooke, est POINTE-AUX-TREMBLES	349 boul. Harwood CARREFOUR DORION	1320 boul. Laurentien VILLE ST-LAURENT
1670 boul. St-Martin ,ouest CHOMEDEY, LAVAL	844 rue Principale GRANBY	365 rue Normand ST-JEAN-SUR-RICHELIEU	3260 rue Cusson ST-HYACINTHE	5600 Henri-Bourassa, est MONTRÉAL-NORD
805 boul. Taschereau GREENFIELD PARK	5505 boul. des Forges TROIS-RIVIÈRES	825 rue St-Laurent PLACE LONGUEUIL	220 boul. Curé Labelle ROSEMÈRE	75 boul. du Carrefour ST-JÉRÔME
3610 boul. St-Jean DOLLARD-DES-ORMEAUX	56 A, Place Greber GATINEAU	1777 Chemin Gascon LACHENAIE, TERREBONNE	7741 boul. Newman LASALLE	197 rue Visitation ST-CHARLES-BORROMÉE
	1445 des Champ-Elysées CHICOUTIMI			

RESTAURANTS AU VIEUX DULUTH INC.

® Marque de commerce Au Vieux Duluth Inc / © Au Vieux Duluth Inc.

Douglas & Desjardins
SUPER VENTE DE TAPIS

ÉPARGNEZ JUSQU'À 70%

OFFRE SPÉCIALE
Plus de 1 000 000 $ d'inventaire de tapis à liquider

Marques reconnues:
- HARDING
- CORONET
- PETER'S

VOICI UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE
pour un temps limité vous obtenez:
1- UN TAPIS 100% NYLON certifié par Du Pont
2- UN SOUS-TAPIS de première qualité
3- UNE INSTALLATION professionnelle et garantie à vie
4- La TPS incluse
5- La TVQ incluse

PRIX SPÉCIAL 5 pour 1 $19,99 v car.

336-1234 MONTREAL 3856 CÔTE-VERTU Ville St-Laurent
923-1234 BROSSARD 1875 PANAMA BROSSARD Une rue à l'est du pont Champlain
668-4206 LAVAL 420 BOUL. DES LAURENTIDES Pont-Viau, Laval

PRIX DU CONTRACTEUR

MAINTENANT DISPONIBLE AUX CONSOMMATEURS

10 99 — 3,7 L

19800 PEINTURE D'INTÉRIEUR MATE AU LATEX

PEINTURE D'INTÉRIEUR SEMI-BRILLANTE AU LATEX 3,7 L (# 19810) 16 99

PEINTURE D'INTÉRIEUR SATINÉE AU LATEX 3,7 L (#19840) 15 99

ICI Peintures Leader Mondial

CETTE OFFRE SE TERMINE LE 3 AOÛT 1991

DISPONIBLE CHEZ TOUS LES BONS DÉTAILLANTS CIL DULUX

MONTREAL				
CENTRE DO-IT D'AGOSTINO 6060, St-Jacques O. Montréal 483-1165	QUINC. LAROSE & FRÈRE 658, rue Jean-Talon O. Outremont 277-4187	QUINC. CHÂTEAUGUAY 3, Principale Châteauguay 692-8223	VELCON LTÉE 1382, Cité des Jeunes St-Lazare 455-9450	CENTRE DO-IT PRODECOR 201, boul. Labelle Rosemère 437-3648
	RIVE-SUD	**GRANBY**	**LACHINE / VERDUN**	
QUINC. BERNIER ENR. 4638, rue St-Denis Montréal 844-8838	QUINC. H. GAGNON & FILS 3400, av. Laframboise St-Hyacinthe 773-9787	QUINC. H. GAGNON & FILS 11, rue Évangéline Granby 378-2755	LACROIX & FILS LTÉE 650, Notre-Dame Lachine 637-3767	GROUPE BOCAN LTÉE 116, rue Turgeon Ste-Thérèse 435-9546
QUINC. STE-CLAIRE 9215, rue Sherbrooke E. Montréal 351-5970	OSTIGUY & FRÈRE 1200, ch. des Patriotes Richelieu 658-4371	DUMAS DÉCORATION 317, rue Racine Granby 375-1661	MAURICE PEINTURES & PAPIERS PEINTS 4938, Verdun Verdun 769-3823	DESROCHERS & WODON (1985) LTÉE 920, boul. Firestone Joliette 756-4545
DAGENAIS & DESJARDINS 9200, boul. Gouin est Montréal-Nord 648-3888	DÉCOR ESCOMPTE D.G. 221, rue Principale est Farnham 293-3119	**BANLIEUE OUEST DE MTL** CENTRE DO-IT PRODECOR 2235, Hymus Dorval 683-1335	QUINC. ROCK 813, rue Provost Lachine 634-2222	F. LESPÉRANCE INC. 531, boul. Sauvé St-Eustache 473-5080
H. RAVARY & FRÈRE 3717, rue Monselet Montréal-Nord 321-1710	MATÉRIAUX ST-CONSTANT 2, Montée-des-Bouleaux St-Constant 632-0365	QUINC. G. RAYMOND 15721, Pierrefonds Pierrefonds 626-3928	**LASALLE** QUINC. PONT-MERCIER 555, Lafleur Lasalle 366-2840	F. LESPÉRANCE INC. 1505, chemin Gascon Terrebonne 471-6631
QUINC. C. BÉLANGER 2918, rue Masson est Montréal 374-2121	FERRONNERIE BRIEN 275, boul. Curé-Poirier O. Longueuil 677-5225	GROUPE BOCAN LTÉE 118, rue Ellen Valleyfield 373-0922	MATÉRIAUX RÉNOMAT 7310, Newman Lasalle 365-1310	F. LESPÉRANCE INC. 227, boul. René-A.-Robert Ste-Thérèse 430-6220
			ST-LAURENT	**LAURENTIDES**
SÉGUIN & LEGAULT 759, rue Rachel est Montréal-Est 521-8750	QUINC. J.-C. LAMOUREUX 5037, rue Legendre Contrecoeur 587-2370/587-8179	QUINC. A. LABERGE INC. 162, rue Châteauguay Huntingdon 264-6700	ST-AUBIN & FRÈRE INC. 942, Décarie St-Laurent 747-4754	GROUPE BOCAN LTÉE 100, boul. Melançon St-Jérôme 438-2396
	ST-JEAN	**DORION / ILE PERROT**	**VILLE MONT-ROYAL**	
QUINC. LAMBERT LTÉE 6524, rue St-Hubert Montréal 274-3521	G.-H. BERGER LTÉE 455, Séminaire St-Jean 348-4916	LOYOLA SCHMIDT 243, Harwood Dorion 455-5641	QUINC. GAGNON & FILS 1278, Beaumont Ville Mont-Royal 731-6871	GROUPE BOCAN LTÉE 961, boul. Ste-Adèle Ste-Adèle 229-3566
GUY BELL LTÉE 2875, rue Hochelaga Montréal-Est 521-3211	MERCIER & MERCIER PEINTURE INC. 1075, boul. Séminaire Nord St-Jean 348-2323	CENTRE DE RÉNO. ÎLE PERROT 105, Don Quichotte Île Perrot 453-3337	**COTE-ST-LUC** PROHOME 7005, Côte-St-Luc Côte-St-Luc 481-0161	CLAUDE FORGET 302, rue Ouimet St-Jovite (819) 425-2784
	CHATEAUGUAY	**HUDSON / ST-LAZARE**	**RIVE-NORD**	
FERNAND RAVARY 8155, rue St-Hubert Montréal 276-3515	QUINC. CENTRALE INC. 285, Anjou Châteauguay 691-2211	CENTRE DO-IT HUDSON 490, Principale Hudson 458-2001	QUINC. G. RACINE 355, Chomedey Chomedey 681-7575	H. DAGENAIS & FILS 304, rue Principale St-Sauveur 227-2649

Le juge qui veut un régime matrimonial particulier aura un procès à huis clos

YVES BOISVERT

■ Un juge de la Cour supérieure peut juger un de ses collègues à huis clos sans entacher l'apparence de justice.

Ainsi en a décidé le juge François Chevalier, hier matin, qui a statué que le procès pour «séparation de corps» d'un juge de la Cour supérieure désireux de se voire exclu de l'application de la loi sur le partage du patrimoine familial (146) aura lieu en secret.

Le juge Chevalier, également de la Cour supérieure, mais du district de Hull, rejetait ainsi la requête de la seconde épouse du magistrat, qui estimait que l'intérêt de la justice nécessitait de la transparence dans cette affaire.

L'avocat de l'épouse du juge, Me William Schabas, a déclaré à *La Presse* qu'il y a peu de chances que l'affaire soit inscrite en appel, étant donné que les avocats ont décidé de débuter le procès immédiatement. Une éventuelle décision de la Cour d'appel deviendrait alors purement théorique: le procès sera fini.

Le juge-mari, âgé de 57 ans, est celui qui demande la séparation de corps dans cette affaire. Marié en seconde noce, il demande une exception à la loi 146, vu, entre autres, la brièveté de son mariage. Essentiellement, le litige entre les époux est le suivant: le chalet, payé par monsieur le juge, sera-t-il partagé en deux (comme le voudrait la loi 146), ou non?

Le Code de procédure civile prévoit que tous les procès doivent avoir lieu en public, sauf dans les affaires matrimoniales, où la règle est le huis clos. Le juge a toutefois discrétion «s'il l'estime dans l'intérêt de la justice», pour lever le huis clos dans les affaires familiales.

Dans son jugement (public), le juge Chevalier résume ainsi le problème qui lui est soumis: «La question que j'ai à me poser est de savoir s'il y a, en l'occurence, des motifs sérieux et valables pour appliquer les dérogations qu'on me demande de faire à ces principes (le huis clos, pour protéger la vie privée, dans les affaires de divorce et de séparation de corps).

L'argument principal de la femme du juge X pour faire lever le huis clos était sa crainte de ne pas jouir d'un procès devant un tribunal en apparence impartial, à cause que son mari est membre du même tribunal que celui qui entend l'affaire.

Selon le juge Chevalier, cet argument n'est pas suffisant «ou même valable».

Le «droit de vider les querelles familiales à l'abri des oreilles étrangères» appartient aussi bien à la femme qu'au juge, écrit le magistrat. «Je ne vois vraiment pas pourquoi une des parties en perdrait le bénéfice pour le seul motif qu'elle occupe un poste de juge». Le fait d'être juge le soumet à tous les droits et privilèges de ses concitoyens.

En second lieu, le juge Chevalier estime que son confrère a droit au principe de l'égalité devant la loi, garanti par les chartes québécoise et canadienne.

Se rendre aux arguments de madame reviendrait à admettre «une forme de discrimination collective» contre les juges, selon lui.

Bizarrement, le juge Chevalier reconnait toutefois que madame peut «naturellement éprouver quelque appréhension quant à la qualité de la justice qui lui sera rendue», du fait qu'elle est secrète et rendue par un confrère de son mari.

Mais voilà une crainte «subjective» qui, non appuyée d'autres circonstances, n'est pas suffisante pour faire lever le huis clos.

Dans ces circonstances, sans doute n'est-il pas pertinent non plus de souligner que l'avocate du juge dans cette affaire est elle-même l'épouse d'un juge bien connu de la Cour supérieure.

HYUNDAI

«fabricant automobile de l'année»

«Fabricant automobile de l'année»
Émission «Driver's Seat» du réseau anglais de Radio-Canada

VOS PARTENAIRES HYUNDAI
On n'a pas fini de vous étonner

Offre exceptionnelle

LA REMISE DES PRIX HYUNDAI
SONATA 91 EXCEL 91

Sonata GL

de rabais

Excel L de base 3 portes

de rabais

*Sonata : 1 500 $ de rabais sur le prix de détail suggéré. Excel : 1 000 $ de rabais sur le prix de détail suggéré. TVP, T.P.S., en sus. Renseignements sur les frais de transports et préparation chez votre concessionnaire participant. Pour un temps limité. Quantité limitée.

La qualité engendre la confiance
Garantie* globale limitée :
3 ans / 60 000 km
Garantie du groupe motopropulseur :
5 ans / 100 000 km
(*Renseignements détaillés chez les concessionnaires participants)

ADRESSES DES CONCESSIONNAIRES HYUNDAI

OUEST

Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124

Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Jaykai Hyundai
133, 1ère avenue
Ile Perrot 453-6363

Hyundai Jean-Talon
3900, Jean-Talon ouest
Montréal 341-7100

SUD

Les Automobiles Cloginor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Automobiles Corée Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 443-8557

Hyundai Rive-Sud
34, boul. Taschereau
LaPrairie 444-4244

Moteurs Châteauguay
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630

NORD

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey 682-6000

Les Automobiles Gagné et Deschamps Inc.
275, rue Bethany
Lachute 562-7935

Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Laval 668-6393

Hyundai Rive Nord
1990, chemin Gascon
St-Louis-de-Terrebonne
471-7669

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. des Laurentides
Saint-Antoine 432-4252

Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Excellence St-Eustache Hyundai
885, boul. Arthur Sauvé
St-Eustache 974-0440

EST

Pointe-aux-Trembles Hyundai
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Colteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Hyundai Repentigny
845, rue Notre-Dame
Repentigny 582-3182

Métropolitain Hyundai
4352, Métropolitain est
Montréal 374-9110

Excellence Hyundai
1250, boul. Marie-Victorin
Tracy 743-1244

HYUNDAI
Un achat intelligent!

SEARS

ON AIME MIEUX LES VENDRE QUE LES COMPTER!

RÉCLAME SEARS AVANT INVENTAIRE
et bons achats habituels

VOUS EN AVEZ POUR VOTRE ARGENT ...ET PLUS

POUR FEMMES, CULOTTES ORDINAIRES, BIKINI OU À TAILLE BASSE EN COTON OU NYLON

3/6.99

OFFRES SPÉCIALES

CHEMISES DE NUIT POUR FEMMES
Toute notre sélection de modèles à imprimés au cadre est en réclame!
RABAIS 25%*
*Sur articles à prix ord. seulement

LIQUIDATION DU CATALOGUE
Combinaisons courtes et ens. shorts d'été pour femmes...à prix de liquidation!
12,99$† Combinaison ou ens. shorts

VÊTEMENTS DE NUIT EN LIQUIDATION
Pour femmes, modèles choisis en tricot ou jersey offerts à très bon prix!
12,99$† Ch.

LE CHOIX DE L'ÉTÉ!
RIEN QUE 19.99† Ch.
Robes en coton à motifs variés. Tailles régulières 6 à 18 et P, M, G.

SUIVEZ LA VAGUE!
14.99† Ch.
Maillots bikini 2 pièces offerts en 3 modèles. Tailles 8-16. Hâtez-vous!

9.99† Ch.
Bermudas pour femmes. Tailles et couleurs variées.

3.99† Ch.
Chapeaux et bandeaux pour l'été.

69¢† Ch.
ESSUIE-TOUT (PAQ. DE 2 ROUL.) OU PAPIERS MOUCHOIRS (BOÎTE DE 150) MAJESTA...
Faites votre choix!

JOLI PETIT CHEMISIER
RABAIS 1/3
Superbe chemisier en pure soie lavée avec du sable. Modèle à manches courtes offert en 3 styles et 4 couleurs. 8-16.
Sears ord. 45$. Ch.....**29,99$**†
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 22 JUIN 1991,
sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles

SEARS

MOITIÉ PRIX

NOS BAGAGES DANS LES MARQUES LES PLUS EN DEMANDE:
FASHIONLITE, "TWEED" DE PIERRE CARDIN, RICARDO SPORT, PIERRE CARDIN V.I.P., RICARDO CATALINA

Pullmans. Sears ord. 77,20$-156,24$.
Chacun.....**38,60$-78,12$†**
Fourre-tout. Sears ord. 39,05$-59,03$.
Chacun.....**19,52$-29,51$†**
Sacs à vêtements. Sears ord. 78$-165,58$.
Chacun.....**38,99$-82,79$†**
Petites valises. Sears ord. 48,77$-83,26$.
Chacune.....**24,38$-41,63$†**
La sélection peut varier selon les magasins

BONS ACHATS
MODE

RABAIS 6-11 SUR CHEMISES SPORT IMPRIMÉES POUR HOMMES, Tailles P, M, G, TG. Sears ord. 21-26.
Ch.....**14,99$†**

RABAIS 40% SUR CHAUSSURES HABILLÉES ET TOUT-ALLER FIORI[MC] ET CHAUSSURES HABILLÉES STYLE RICHELIEU DE SEARS

RABAIS 40% SUR SANDALES POUR HOMMES. Pointures 7-12, modèles fermés à l'arrière. Sears ord. 18$.
Paire.....**9,99$†**

RABAIS 40% SUR SANDALES TOUT-ALLER POUR HOMMES. Bleu seulement. P, M, G, TG. Ord. 6,99$. Paire.....**3,99$†**

9,99† ch. Ord. 13.97-18

12,99† ch. Sears ord. 19-22

14,99† ch. Sears ord. 24-29

FAITES PROVISION! HAUTS POUR HOMMES
Venez choisir parmi une grande sélection de hauts de style polo ou ras du cou en tailles P-TG.

3,99† la paire

BON ACHAT! CHAUSSURES EN TOILE POUR FILLES
Blanc, motif floral ou noir, en pointures 11-3 sans demies.

RABAIS 15-25
SÉLECTION DE VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR POUR HOMMES
Blousons de printemps style tout-aller et autres. Sears ord. 55-95.
Ch.....**39,99$-69,99$†**
La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

RABAIS 30-40%
BLOUSONS DE CUIR POUR HOMMES
Modèles choisis. Ord. 295-450.
Ch.....**199,99$-249,99$†**

9,99† ch. Sears ord. 14,99-19

12,99† ch. Sears ord. 20-30

16,99† ch. Sears ord. 31-32

SHORTS TOUT-ALLER
Modèles à devant uni ou à plis en mélange de coton et polyester.
Tailles régulières. 30-40.
Coupe homme fort. 42-46.

RABAIS 40%
ENS. SHORTS POUR FILLES
Ensembles à motifs pleins de couleurs pour tout-petits. Tailles 2-3X. Sears ord. 11,99$.
Ch.....**6,99$†**
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 22 JUIN 1991, sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles

RABAIS POUR L'AUTOMOBILE
CHEZ SEARS

RABAIS 10$. BATTERIE DIEHARD^MD
Pour encore plus de puissance lorsque vous en avez besoin. Garantie de 66 mois** pour éviter tous les soucis. No 66600.

RABAIS 20%. RADIAUX POUR CAMIONS
Pneus de bonne qualité par Uniroyal... le spécialiste des camions légers. Garantis** contre les avaries routières.
Série 67000. Sears ord. 106,99$-189,99$.
Ch.....**85,59$-151,79$†**
**Détails complets de la garantie en magasin

RABAIS 10$. BATTERIE RV/MARINE
Batterie DieHard^MD conçue pour charges et décharges fréquentes. Garantie de 30 mois**. Nos 66694/7.

RABAIS 80$. ASPIRATEUR D'ATELIER
Modèle Craftsman^MD 45L à 2 vitesses. Moteur 9.5 A, débit d'air de 150 pi. cu./min. No 29820. Ord. 199,99$. Ch.....**119,99$†**

MOITIÉ PRIX

12,49† Ch. Ord. 24,99$
Moitié prix! Pataugeuse 6' à parois rigides. Fond en vinyle robuste et joints renforcés. No 25106.

BÂCHE EN VINYLE
Moitié prix! Bâche pour pataugeuse 6'. Bords élastiques. No 25012. Ord. 14,45$. Ch.....**7,22$†**

TRACTEUR CRAFTSMAN 12.5 HP POUR PETITS TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LA COUR

RABAIS 300$
Moteur Briggs & Stratton à moteur 'or' classé pour usage industriel/commercial. Tondeuse 38'', embrayage électrique. No 60152. Ord. 2399$.
Ch.....**2099$**

RABAIS 53$. TONDEUSE DE LUXE CRAFTSMAN 4 HP
419,25† Ch. Sears ord. 472,25$
Tondeuse Craftsman II à ensachage arrière. Coupe sur 20'', réglage de hauteur par 1 levier. No 36455.

TONDEUSE CRAFTSMAN 20'' À ESSENCE
229,99† Ch.
Moteur Briggs & Stratton 3.5 HP. Bouton d'amorçage pour démarrage sans effort. 2 ans de garantie**. No 36103

RABAIS 35%
Pneu toutes-saisons haute performance Tredloc 'T' par Pirelli-Armstrong. Système de ceintures breveté. Série 27000.
Produits et services pour l'automobile non-offerts à nos magasins de Ste-Marthe-sur-le-Lac, Repentigny et Granby

PUISSANTE SCIE RADIALE CRAFTSMAN 8 1/4''
RABAIS 170$
Puissant moteur universel 13.0 A. 5 100 tr/min pour coupe nette. Frein automatique pour lame. 2 ans de garantie**. No 28308. Ord. 599,99$. Ch.....**429,99$†**
**Détails de la garantie en magasin

MOITIÉ PRIX

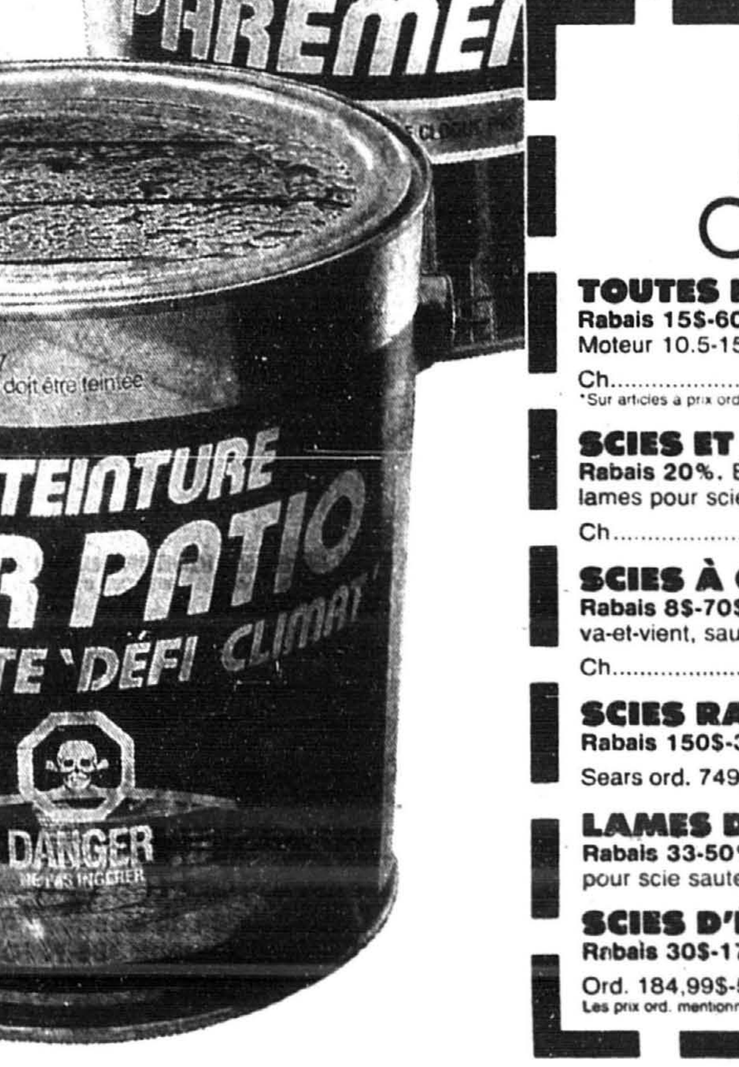

À NOTRE PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE! TEINTURE DÉFI CLIMAT^MD POUR CLÔTURES, PAREMENTS ET TERRASSES

La teinture Sears la plus en demande. Parfaite pour les surfaces de bois extérieures non peintes, vieillies, non vernies ou déjà teintées. 5 ans de garantie** contre le cloquage, le fendillement ou l'écaillement. Ord. 28,90$. Bidon 4L.....**14,44$†**

†Les prix annoncés ou affichés ne comprennent pas la TPS ou la taxe provinciale de vente

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 29 JUIN 1991, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

SOLDES DE SCIES CRAFTSMAN

TOUTES LES SCIES CIRCULAIRES
Rabais 15-60*. Modèles pour le bricoleur ou le professionnel. Moteur 10.5-15 A. Sears ord. 76,99$-239,99$.
Ch.....**61,59$-179,99$†**
*Sur articles à prix ord. seulement

SCIES ET LAMES VARIÉES
Rabais 20%. Égoïnes, scies à chantourner, scies à métaux et lames pour scies à métaux. Sears ord. 1,88$-32,89$.
Ch.....**1,50$-26,31$†**

SCIES À GUICHET, SAUTEUSES, ETC!
Rabais 8-70. Scies à vitesses variables y compris scies va-et-vient, sauteuses, à découper. Sears ord. 42,99$-229,99$.
Ch.....**34,39$-179,99$†**

SCIES RADIALES, À TABLE, À RUBAN
Rabais 150-350. Pour le bricoleur ou le professionnel.
Sears ord. 749,99$-1429,99$. Ch....**549,99$-1079,99$†**

LAMES DE SCIE CHOISIES
Rabais 33-50%. Modèles à pointes en acier ou au carbure; lames pour scie sauteuse, à ruban, etc.

SCIES D'ÉTABLI CHOISIES
Rabais 30-170. Scies à onglets, radiales, etc.
Ord. 184,99$-599,99$. Ch.....**149,99$-429,99$†**
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

SEARS VOUS DONNE L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ!

MÊME APRÈS AVOIR COMPLÉTÉ VOS ACHATS,

SATISFACTION GARANTIE EN TOUT TEMPS

NI PAIEMENT NI FRAIS DE CRÉDIT JUSQU'EN OCTOBRE 1991

Des restrictions peuvent s'appliquer. Tous les détails en magasin.

ET N'OUBLIEZ PAS, CHEZ SEARS IL N'Y A AUCUN ACOMPTE À PAYER SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT

L'offre s'applique à tout article de 200$ et plus des rayons ameublement, électroménagers, électronique, revêtements de sols et parures de fenêtres sur mesure. Détails en magasin.

L'offre "Ni paiement ni frais de crédit" est en vigueur dans les magasins et bureaux de vente par catalogue Sears et dans tout catalogue courant Sears jusqu'au samedi 29 juin 1991.

CETTE OFFRE NE S'APPLIQUE PAS AUX ARTICLES SOLDÉS DES CENTRES DE LIQUIDATION.

MOBILIER DE CHAMBRE 4 PIÈCES

RABAIS 910$

Cet ensemble en chêne massif comprend le miroir, commode triple, panneau de chevet 54/60" et chiffonnier 5 tiroirs. No 60641. Ord. 2709,77$. L'ens. ..... **1799$**†

Armoire, table de chevet et coffre de cedre assortis, ainsi que panneau de chevet pour Très Grand lit 2 places aussi disponibles.

MOBILIER DE SALLE À MANGER 5 PIÈCES

RABAIS 761$

L'ensemble en chêne massif comprend une grande table et 4 chaises à haut dossier. No 25786. Sears ord. 2560,09$. L'ens. ..... **1799$**†

Vaisselier 2 pièces et fauteuil aussi en réclame

Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

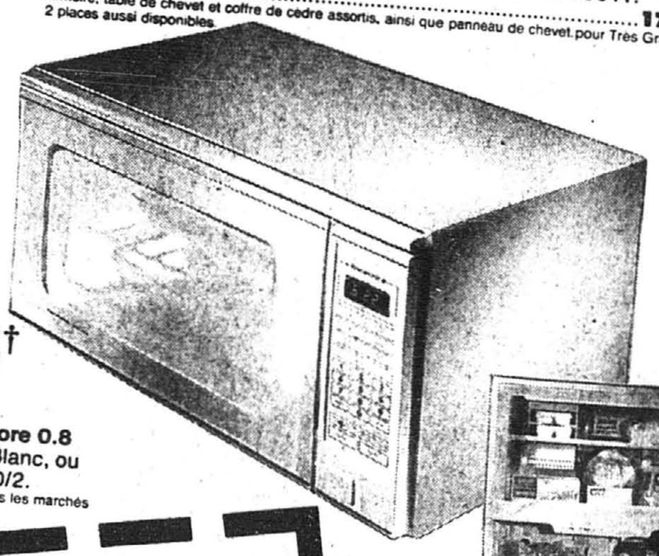

219$† ch.

Four à micro-ondes Kenmore 0.8 pi.cu. AccuWave PlusMD. Blanc, ou fini veiné bois. 226 887 090/2.

Le modèle blanc n'est pas offert dans tous les marchés

919$† ch. Ord. 1362,99$

Rabais 443$ sur réfrigérateur "Eurotech" Kenmore à commandes électroniques. 466 876 804.

Supplément pour charnières à gauche

PLUS ENCORE!

RABAIS 15-25% **Sélection de douillettes et couvre-lits** en modèles et couleurs variés pour jeunes ou adultes.

Les modèles pour chambre de jeunes sont offerts en format lit 1 place seulement

RABAIS 15-40%* **Toutes les parures de fenêtres prêtes à poser** incluant les voilages, stores verticaux et autres. Modèles en stock seulement

*Sur articles à prix ord. seulement

149,99$†ch. **Machine à écrire Celebrity 225** avec dictionnaire. Français/anglais. Nos 40108/9.

299,44$**† ch. Ord. 528,44$ **Rabais 229$ sur aspirateur-traîneau Power-MateMD 1 300 W à 4 réglages de hauteur. 206 832 750.

254,05$†ch. **Machine à coudre 6 points** avec code-couleur pour longueur des points, sélecteur de largeur des points et réglage par cadran. 206 881 168.

349,99$†ch. **Appareil photo Reflex Minolta**MD **3000i.** Mise au point entièrement automatique; objectif zoom 35-80 mm, et plus. No 11361.

199,99$†ch. **Machine à écrire électronique Celebrity 300** avec mémoire, affichage à cristaux liquides, et dictionnaire. Nos 40401/2.

4,49$**† ch. Ord. 6,11$ **Films** **Fuji 135-36-400** avec 2 piles AA en prime. No 10745.

**Développement non compris

299,99†ch.

Liquidation d'appareils MinoltaMD **Freedom "Zoom 90".** Objectifs à puissance 38-90 mm. No 11398.

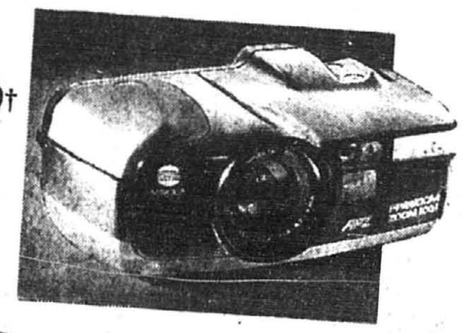

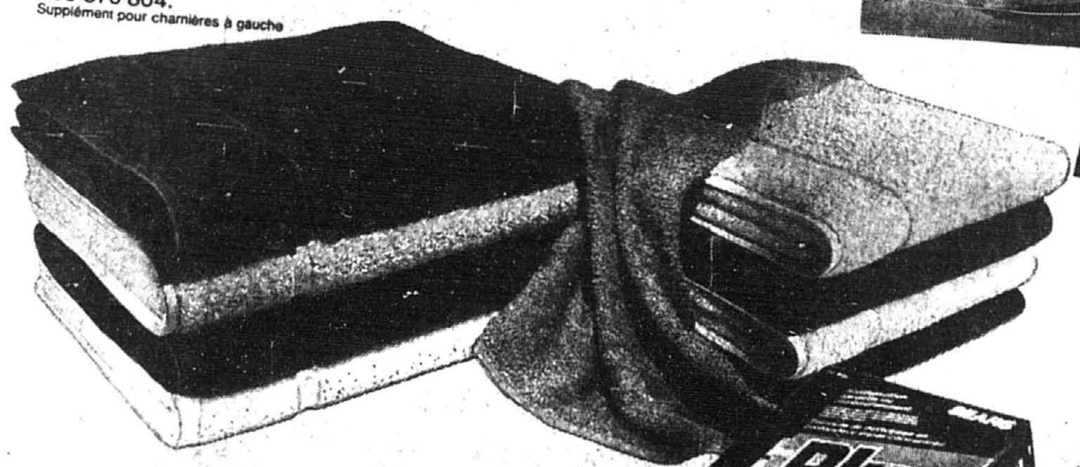

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU 29 JUIN, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

MOITIÉ PRIX

SERVIETTES DE BAIN LUXURAMC Modèles unis, à rayures ou à imprimés. De fabrication canadienne. Ord. 19,99$. Ch ..... **9,99$**†

Autres formats et tapis de bain assortis aussi en réclame.

Rabais 50% sur détergent Kenmore pour la lessive, contenant aussi de l'assouplissant. Boîte de 24 litres. Ord. 67,18$. Ch ..... **33,59$**†

†Les prix annoncés ne comprennent ni la TPS ni la taxe provinciale de vente.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal: Anjou:** 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-7310, **Laval:** 682-1200, **Repentigny:** 582-5532, **St-Bruno:** 441-6603, **Ste-Marthe-sur-le-Lac:** 491-5000, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec: Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Alma:** 662-2222, **Arthabaska:** 357-4000, **Chicoutimi:** 549-8240, **Drummondville:** 478-1381, **Granby:** 375-5770, **Rouyn-Noranda:** 797-2321, **St-Jean:** 349-2651, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508, **Trois-Rivières:** 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Les déboires judiciaires de l'avocat Daniel Lafleur se poursuivent

YVES BOISVERT

■ L'avocat montréalais Daniel Lafleur, en plus de ses démêlés avec la justice criminelle, est aux prises avec un problème de dette qu'il a promis pouvoir régler grâce à l'aide de... Frank Cotroni.

Lafleur, un criminaliste de 30 ans, vient d'être condamné à 50 $ d'amende pour outrage au tribunal pour ne pas s'être présenté en cour, au mois de mai, pour expliquer son manquement à une promesse de faire un premier remboursement de 5000 $ à son créancier, à qui il doit 12 000 $.

Le jeune avocat fait face à une accusation de vol, pour laquelle il doit subir un procès le 18 octobre. Il est accusé d'avoir empoché les 5000 $ qu'un client, reconnu coupable de fraude, lui avait confié afin qu'il paie son amende.

Mais Lafleur, vient-on d'apprendre, faisait également l'objet d'une condamnation de la chambre civile de la Cour du Québec, pour ne pas avoir remboursé une dette de 12 000 $ qu'il avait contractée en 1989 envers le comptable Michael Granofsky.

Mis en demeure par Granofsky de payer ses dettes, Me Lafleur avait fait une série de dix chèques post-datés de 1200 $ à son créancier, l'an dernier. Les premiers chèques «rebondissent», pour insuffisance de fonds. Granofsky poursuit donc son débiteur.

Dans sa défense, Lafleur explique que Granofksy a omis de le consulter avant d'encaisser les chèques, comme il aurait été convenu.

Pour arranger ses affaires, voilà que l'avocat de Lafleur, Me Alain Heyten, obtient en octobre 90 la permission de se retirer du dossier pour «refus de collaborer» de la part de son client. Finalement, le 15 janvier dernier, le juge Rodolphe Bilodeau, de la Cour du Québec, donne raison au comptable Granofsky et condamne Lafleur à payer les 12 000 $.

Mais Lafleur tarde à payer.

Le 7 mars, sommé de comparaître en cour, Lafleur déclare par écrit qu'il a une marge de crédit et promet de rembourser une première tranche de 5000 $ avant le 1er avril, et le reste avant le mois de juillet.

Ces 5000 $, écrit Lafleur, «provenant de Frank Cotroni (ancien présumé chef de la mafia montréalaise, détenu dans un pénitencier fédéral à Laval) ou de son fils».

L'avocat promet de plus, dans cette déclaration signée le 7 mars, de fournir une liste de ses clients à son créancier. Il assure enfin qu'il est en mesure de rembourser toutes ses dettes (c'est sa seule dette, d'ailleurs, dit-il) avant juillet «parce que mes affaires sont mieux maintenant».

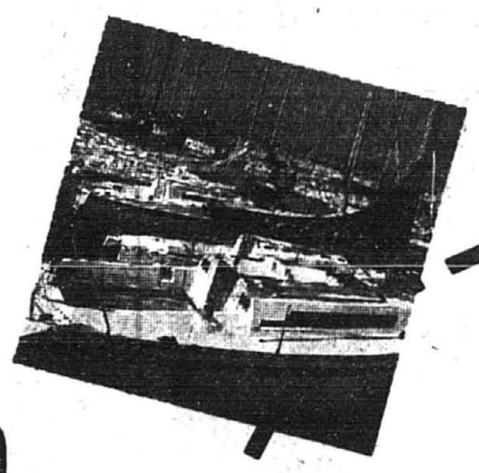

Voile, marina

Piste cyclable

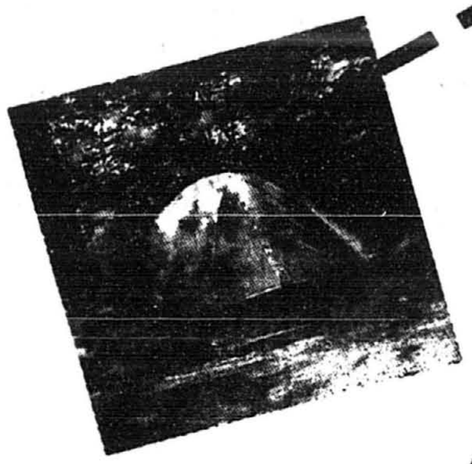

Parc d'Oka

Église d'Oka

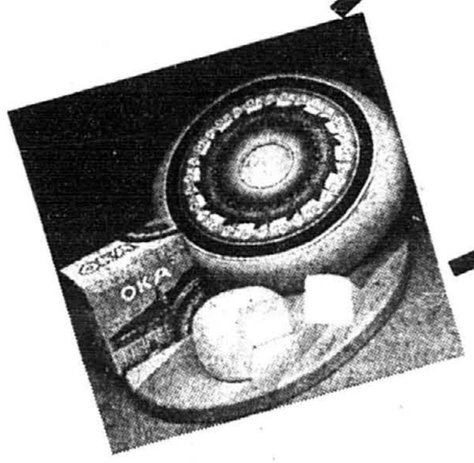

Produits régionaux

Visites guidées

Oka, c'est l'eau
La splendeur du parc, du lac et de la plage ; c'est aussi le camping, les activités nautiques et tous les équipements connexes, de l'école de voile au club de yachting.

Oka, c'est la nature
Le plaisir des randonnées dans un cadre enchanteur, les sentiers d'observation de la flore et de la faune ; c'est aussi la cueillette des fruits et les pittoresques promenades en calèche.

Oka, c'est le charme
La chapelle et les trésors de l'église d'Oka et le calme du village ; c'est aussi la gastronomie, l'artisanat québécois et amérindien, les boutiques qui regorgent de produits régionaux qui font la renommée d'Oka.

Redécouvrez dès aujourd'hui la sérénité d'OKA.

OKA, c'est tout ça !

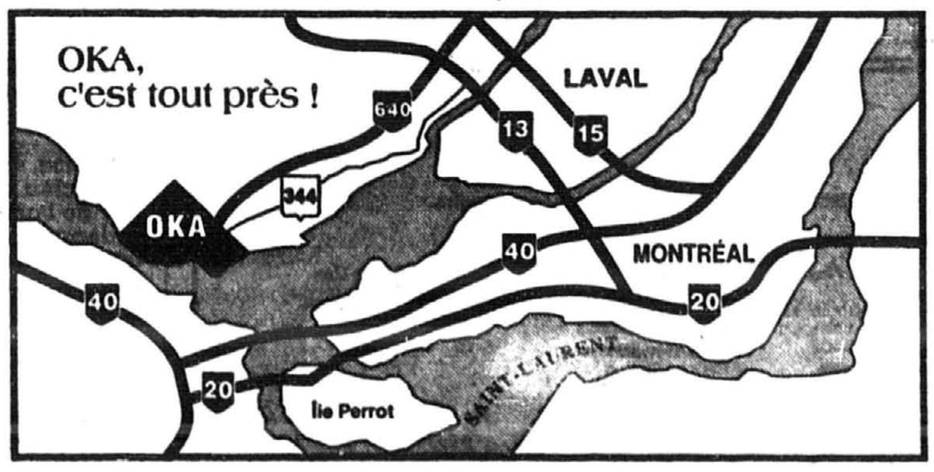

Pour plus de renseignements, appelez sans tarder au

1 800 363-7777

La Chambre de Commerce d'Oka
La Caisse populaire d'Oka
agropur
Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme
Industrie, Sciences et Technologie Canada
Développement régional (Québec)

Semaine Pré-Camping Roots

COTON OUATÉ "R.B.A."
Rég 29.95 / Maintenant 19.95

"DESERT BOOTS" EN SUEDE
Rég 89.95 / Maintenant 69.95

GILET À CAPUCHON
Rég 44.95 / Maintenant 39.95

"SHORTS" SAFARI
Rég 45.00 / Maintenant 34.95

BAS DE LAINE
Rég 8.95 / Maintenant 5.95

TOUS LES "T-SHIRTS" CAMISOLES
Rég jusqu'à 18.95 / Maintenant 11.95

ET BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX POUR LE CAMPING
(INCLUANT JUNIORS ET ENFANTS)

DISPONIBLE DANS TOUS LES MAGASINS ROOTS PARTICIPANTS À L'EXCEPTION DES MAGASINS ROOTS EN ENTREPOTS JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE

Roots

Les protestations des fumeurs n'empêcheront pas Ottawa d'augmenter sa taxe sur le tabac

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Quelque 700 000 cartes postales portant des messages de protestation contre la taxe élevée sur le tabac n'a pas ébranlé le gouvernement fédéral, a déclaré hier le ministre de la Santé, M. Benoit Bouchard.

En fait, il se pourrait que la taxe sur le tabac soit encore augmentée pour empêcher un plus grand nombre de personnes de fumer, a ajouté M. Bouchard.

«Ça peut se faire encore, naturellement», a-t-il dit, en faisant connaître sa réaction à la campagne menée par l'industrie du tabac pour inciter les fumeurs à protester contre cette taxe.

«Le gouvernement juge que la taxe sur les produits du tabac est une mesure favorisant grandement la santé publique et un élément crucial de la stratégie nationale du Canada en vue de réduire l'usage du tabac.»

La taxe fédérale sur le tabac a bondi de trois cents par cigarette cette année. Couplée aux différentes hausses provinciales, le prix d'un paquet de cigarette a augmenté en moyenne de 30 cents.

Aussi, les fabricants de produits du tabac ont-ils tenté de susciter un mouvement de protestation en imprimant 50 millions de cartes dénonçant la taxe à l'intérieur des gros paquets de cigarettes.

Ils encourageaient les fumeurs à adresser les cartes au premier ministre Brian Mulroney et à les mettre à la poste, sans frais. Les cartes demandaient à M. Mulroney d'intervenir et de mettre fin à la taxe «injuste» sur le tabac.

Cartes favorables

Ottawa a reçu environ 700 000 cartes, représentant environ 11 p. cent des 6,4 millions de fumeurs canadiens.

M. Bouchard, ancien fumeur de deux paquets par jour qui s'est débarrassé de son habitude en 1982, a remarqué que ce n'était pas étonnant de voir les fumeurs nullement enthousiastes à propos de la taxe élevée sur les cigarettes.

Une majorité de Canadiens est en faveur d'une telle taxe, a-t-il cependant affirmé.

Pourtant, certaines des cartes de protestation envoyées à M. Mulroney étaient en faveur de la hausse de la taxe. Une personne de Sarnia, en Ontario, a griffonné: «À défaut d'une interdiction sur les produits du tabac, il n'y a pas de limite à la taxe.»

Cette semaine, a fait savoir M. Bouchard, le gouvernement fera paraître des placards publicitaires dans les journaux du pays pour exposer sa position.

Le gouvernement, a-t-il souligné, pourrait utiliser d'autres moyens pour inciter à l'abandon du tabac mais, à son avis «l'argent est le meilleur moyen de convaincre les gens de cesser quelque chose».

Protestations à venir

Chaque année, on enregistre environ 35 000 décès reliés à l'usage du tabac au Canada, estiment des associations travaillant à la santé de la population. On s'attend par ailleurs à ce que la hausse de taxe imposée cette année réduira le nombre des fumeurs de 10 p. cent et empêchera 100 000 adolescents de commencer à fumer.

Jacques LaRivière, porte-parole du Conseil canadien des fabricants de tabac, qui a organisé la protestation, a déclaré qu'il était encore trop tôt pour évaluer son efficacité.

Une bonne quantité des paquets de cigarettes contenant la formule de protestation ont tardé à parvenir aux détaillants, a-t-il expliqué.

«Je crois qu'il serait prématuré de considérer les 700 000 comme le total final», a dit M. LaRivière, en ajoutant que le conseil espérait toujours que la protestation au moins arrêtera toute nouvelle hausse de la taxe sur le tabac.

Le conseil affirme que la taxe élevée contribue à la contrebande, aux achats outre-frontière et même aux vols avec effraction.

M. Phil Gillies, directeur de la Société pour la liberté des fumeurs, a qualifié la réponse de M. Bouchard de très décevante et a averti que la protestation était loin d'être terminée.

«D'après moi, M. Bouchard doit être conscient que nous n'avons pas encore fini, a dit M. Gillies. Il y en aura beaucoup, beaucoup d'autres (cartes de protestation).»

Les associations de lutte pour la santé ont de leur côté félicité M. Bouchard parce qu'il tient tête aux fabricants de produits de tabac.

«C'est évident que M. Bouchard ne se laissera pas intimidé par les tactiques de l'industrie», a dit Victor Lachance, directeur exécutif du Conseil canadien d'étude sur le tabac et la santé.

COUR ESPLANADE

Résidence pour personnes retraitées ou semi-retraitées

Chaleureux...comme chez soi.

- Excellente cuisine
- Service médical
- Sécurité 24 heures
- Loisirs variés
- Chambres meublées
- Prix très abordables

à partir de 699 $ incluant les services

SPÉCIAL D'OUVERTURE 1 MOIS GRATUIT

Les résidants peuvent être admissibles au programme Logirente.

Contactez-nous au 274-4000

5033, av. de l'Esplanade (Coin Laurier) Montréal (Québec) H2T 2Y9

p000092-611

Ma 5 portes? C'est une vraie partie de plaisir!

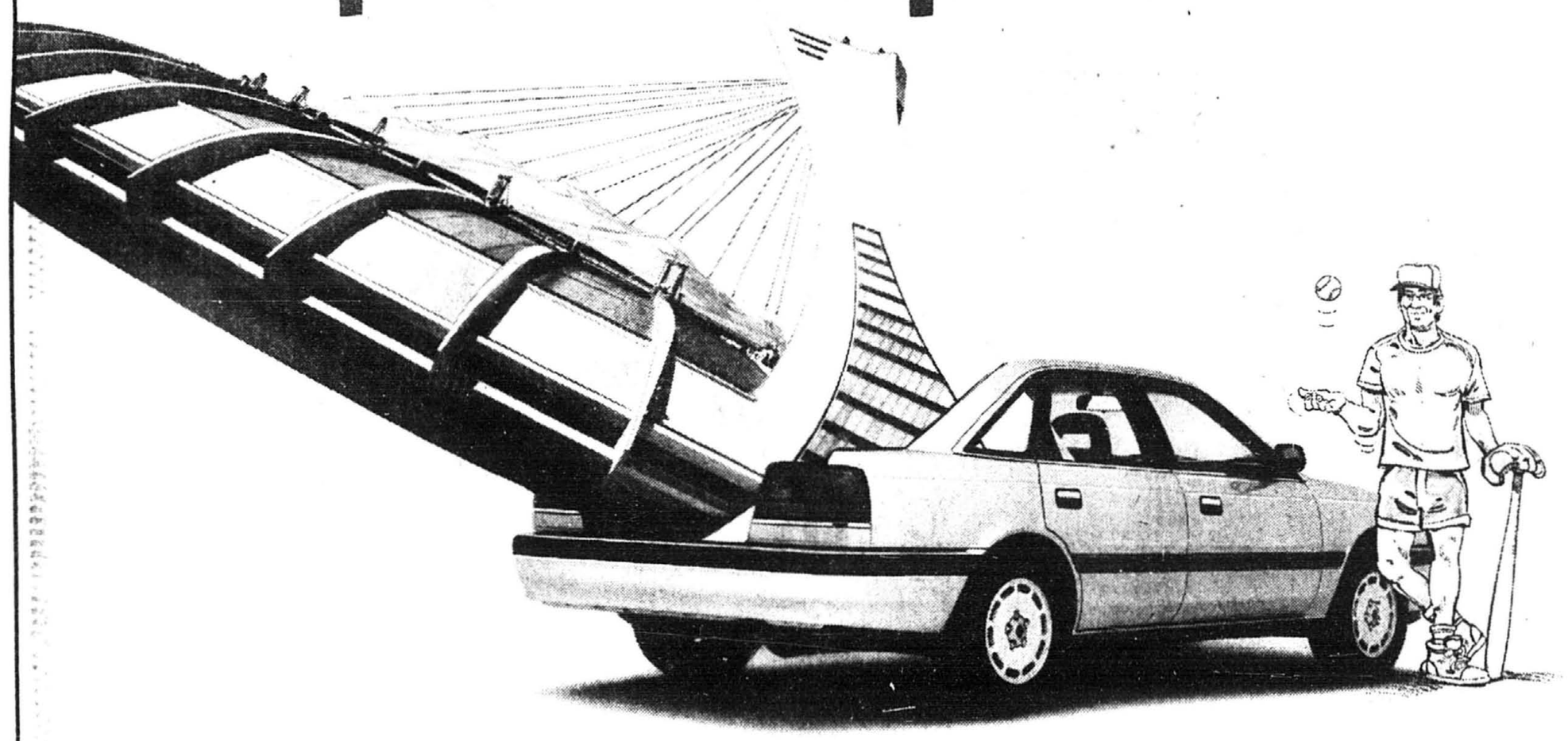

J'te cré pas. C'est une 626 LX! Ah ben là j'te cré.

On se sent comme chez soi dans la berline 626 LX Grand Tourisme à 5 portes. Conçue selon l'ingénierie KANSEI, superbement performante et offrant plus d'espace, elle est de loin la voiture idéale pour votre famille. Quant à son style, son luxe et à ses nombreux *avantages de série* – climatisation, régulateur de vitesse et radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes –, ils la rendent irrésistible. De plus, voyez la 626 GT à 5 portes... pour les amateurs de grande performance!

LES CONCESSIONNAIRES MAZDA VOTRE GARANTIE

mazda

Mazda vous offre l'une des meilleures garanties «gamme complète» de l'industrie en plus de son *Programme de protection prolongée*. Parlez-en à votre concessionnaire.

Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche, Québec
474-2481-2 J7K 1P5

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay, Québec
692-9600 J6K 1C6

Armand Quérin Automobiles Ltée
1530, boul. Chomedey
Chomedey, Laval
688-4787 H7V 3N8

Autonor Inc.
2344, boul. Labelle
Lafontaine, Québec
436-8211 J7Z 5T5

Avo Auto Inc.
4815, rue Buchan
Montréal, Québec
737-7373 H4P 1S4

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord, Québec
324-9100 H1G 5W9

Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
Montréal, Québec
381-3987 H2B 2A1

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
523-1122 H2K 1H2

Fabreville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais
Fabreville, Québec
622-3434 H7R 1L2

Fort Chambly Automobiles
830, boul. Périgny
Chambly, Québec
658-6623 J3L 1W3

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil, Québec
677-6347 J4K 1C5

Jac Auto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame
Lavaltrie, Québec
588-4141 J0K 1H0

Jac Auto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux, Qc
626-8120 H9G 1X1

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame
Lachine, Québec
637-1153 H8S 2H3

Lacroix Automobile Ltée
990, route 117
Case postale 1020
Val-David, Québec
322-3937

Le Domaine De l'Auto P.A.T. Ltée
12210, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles, Qc
645-1694 H1B 1C7

Mazda de Blainville
738, boul. Labelle
Blainville, Québec
437-8000 J7C 2K2

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Île Perrot, Québec
453-7220 J7V 7X4

Mazda Gabriel
5333, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec
484-7777 H4A 2C9

Mazda St-Hyacinthe
3190, rue Cusson
St-Hyacinthe, Québec
774-1345 J2S 8N9

Quintin Automobiles Inc.
490, rue Jacques-Cartier Sud
St-Jean, Québec
346-9445/658-9042
J3B 4K9

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant, Québec
632-0700 J0L 1X0

Accusés de vol et de recel d'automobiles

■ Trois individus de la région de Montréal ont comparu au Palais du justice de Saint-Hyacinthe, hier, pour répondre à des accusations de vol et de recel d'automobiles.

Nick Ferrara, 31 ans, Réjean Brien, 30 ans, et Émile Legros, 38 ans, tous trois de la région de Montréal, ont été appréhendés par la Sûreté du Québec, lundi, après que les limiers aient effectué des perquisitions dans les résidences des trois individus. On y a notamment saisi trois véhicules motorisés et quelques voitures Oldsmobile Regency 1990.

En tout, des accusations ont été portées pour près de 20 véhicules volés, d'une valeur totale d'un demi-million. La police a également retrouvé un petit appareil électronique qui devait servir au groupe pour déjouer les codes de sécurité des modèles récents de voitures neuves.

Inculpé de meurtre

■ Lory Germa, 36 ans, a été formellement inculpé du meurtre de Bradley Alderton, hier, au Palais de justice de Joliette.

Germa, qui purge actuellement une peine de prison au pénitencier de Port-Cartier, résidait avec Alderton, 22 ans, à Chertsey, lorsque ce dernier a été porté disparu, en octobre 90.

Les enquêteurs de l'unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec ont retrouvé le corps de la victime enfoui sous quelques pieds de terre, au début du mois. Des informations privilégiées les ont conduits, cette semaine, à Lory Germa. Selon la police, la vengeance serait le mobile du crime.

L'industrie du vêtement pour dames signe une paix syndicale de trois ans

FRANÇOIS FOREST

■ En complète stagnation depuis janvier dernier alors que la production invendue est demeurée sur les tablettes, l'industrie du vêtement pour dames, qui fonctionne à peine avec 40 p. cent de ses effectifs présentement, aura mis trois mois pour conclure une entente syndicale de trois ans assurant 13,78 p. cent d'augmentations de salaire aux 3500 midinettes représentées par l'Union international des ouvrières(ers) du vêtement pour dames (UIOVD).

Au surplus, les femmes ont obtenu la mise sur pied d'un comité d'étude sur l'équité salariale dont les prochaines discussions verront à rétablir un juste équilibre entre ces ouvrières-*opératrices* payées à la pièce et leurs confrères coupeurs-tailleurs payés à l'heure.

« Dans le contexte des deux taxes (TPS-TVQ) totalisant 15,5 p. cent, de la récession, du libre échange américain qui nous a fait perdre 10 000 emplois en l'espace de deux ans, et de celui plus traumatisant encore qui s'annonce avec le Mexique, l'entente signée est raisonnable », a indiqué, hier, M. Gérald Roy, de l'UIOVD.

Cette convention protège non seulement les 3500 midinettes de 64 entreprises manufacturières représentées, mais par les augmentations accordées selon un système horaire plutôt qu'à la pièce, elle modifie la tradition d'inclure les augmentations dans le système de rémunération au rendement.

Au surplus, cette négociation devient la base des modifications qui seront demandées devant le ministère du Travail pour bonifier le décret de la confection du vêtement pour dames.

Les 11 000 ouvrières non syndiquées, immigrantes pour la plupart, qui composent le secteur « non syndiqué » des employés du vêtement, seront éventuellement touchées par le décret.

L'idée de consentir à des augmentations horaires de 30 cents, 50 cents et 55 cents sur trois ans relève de la victoire syndicale parce que, a priori, face à la conjoncture économique, les employés du vêtement étaient disposés à reconduire le statu quo.

Depuis des années, indique le syndicat, le déclin de l'industrie s'est traduit par des milliers d'emplois perdus au profit des importations. Plus de 50 p. cent des vêtements vendus au Canada proviennent de l'importation.

Les augmentations salariales négociées feront en sorte que les plus bas salariés seront les premiers gagnants. Les syndiquées ont obtenu la limitation de la sous-traitance dont on dit encore qu'un certain travail d'assemblage effectué à domicile met à contributrion les enfants d'immigrants.

À l'heure actuelle, le personnel non-syndiqué travaillant pour l'industrie retire en moyenne 9,80 $ l'heure, comparativement à 11,88 $ l'heure pour le personnel syndiqué.

LA CHAÎNE «IRRÉSISTIBLE»

DENON Infinity

- Récepteur DENON, 40 watts par canal
- Lecteur Laser DENON
- Enceintes INFINITY
- Télécommande unifiée (commande le récepteur et le laser)
- Installation gratuite

6555, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2S 2S1
(514) 270-7900

kébecson
l'audio-conseil

Beaubien

Solde d'été

Bovet

- 4475 Metropolitain
- Centre Eaton
- Promenades St-Bruno
- Carrefour Laval
- Carrefour Angrignon
- Centre Rockland
- Fairview-Pointe Claire
- Galeries d'Anjou

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion ?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

«LES MEILLEURS VÊTEMENTS POUR LE VOYAGE»

PAUVRES PICKPOCKETS!

Sur les 25 poches que comptent les vêtements de Susan et Alex Tilley, il n'y en a que 11 qui ne sont pas (sûres), cachées ou ultra-secrètes!

Créé en dilettante en 1980, **TILLEY ENDURABLES** est devenu le nec-plus-ultrà en matière de vêtements pour le voyage, la détente et l'aventure.

Des vêtements confortables, classiques, robustes et élégants, à poches à fermeture velcro pour vos articles de valeur, à poches secrètes pour votre tranquillité d'esprit et instructions de lavage qui vous encouragent à leur «faire la vie dure») (Consultez Travel & Leisure, janvier 1991, p. 20). Pissst! Ils ne sont pas uniquement destinés au voyage!

Vous pouvez vous procurer notre catalogue de 3$ GRATUITEMENT en mentionnant simplement *La Presse*.

Composez: 1-800-465-4249
(fax 416-444-3860)
ou écrivez à
TILLEY ENDURABLES
158, rue Laurier ouest, Montréal (Qc) H2T 2N7

• LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION •

LIQUIDATION DE 500 000 $ DU MANUFACTURIER

DERNIERS JOURS

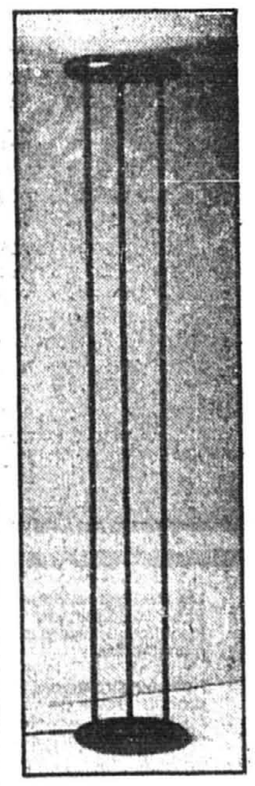

Halogène 150 watts

Ord. 219,99 $
99,99 $ *

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX

Torchère
300 W
Ord. 229 $
109,99 $ *

Ord. 189,99 $
150 watts
49,99 $ *

2 pour 69,99 $ *

* Ampoules en sus

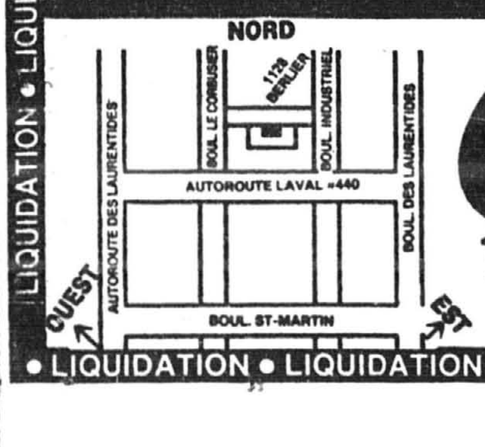

Clic

• VISA • MASTERCARD
• CHÈQUE PERSONNEL ACCEPTÉ

HEURES D'OUVERTURE
• Lundi au mercredi : 10h à 17h
• Jeudi et vendredi : 10h à 21h
• Samedi : 10h à 17h

1128, rue BERLIER - LAVAL
669-3335

• LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION •

JUSQU'À 60% DE RABAIS

HENRI VEZINA

920, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (514) 844-1971
2520, boulevard Daniel-Johnson, Laval (514) 686-6800

JUSQU'À 50% DE RABAIS

VÊTEMENTS D'ÉTÉ

VÊTEMENTS DE GOLF

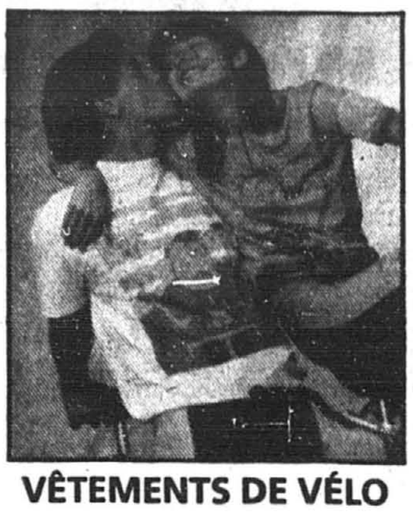

VÊTEMENTS DE VÉLO

VÊTEMENTS DE TENNIS

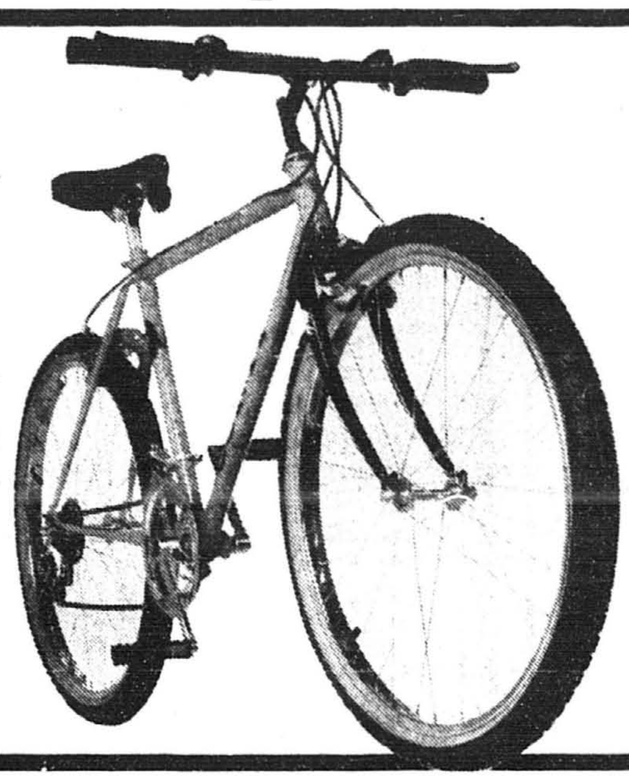

CONTI KATMANDOU
Junior 20"
RÉG. $119.99
98.00

CONTI LASSHA
MONTAGNE ADULTE
12 VITESSES
RÉG. $199.99
169.99

CONTI KATMANDOU
ADULTE 18 VITESSES, S.I.S.
RÉG. $229.99
189.99

BALLES DE TENNIS:
WILSON, DUNLOP, PENN
3.99
Limite 4/client

CADRES:
- WILSON MATRIX
- WILSON STAFF EVERT
- YONEX RQ-100
- FISCHER OPEN, FUN
- HEAD ORION, LASER

RÉG. JUSQU'À $129.99
89.99

prince
THUNDERSTICK
RÉG. $329.99
1/2 PRIX
164.99

HEAD ELITE TOUT CUIR
RÉG. $79.99
1/2 PRIX
39.99

20% à 60%
DE RABAIS SUR TOUS LES MAILLOTS DE BAIN EN MAGASIN, POUR HOMMES ET FEMMES

Planches à voile BIC 91 AU PRIX COÛTANT
4 jours seulement
— BIC ASTRO-ROCK $679.58
— BIC ADAGIO $679.58
— BIC CALIPSO EQUIPEE $725.20
1 seul magasin: André Lalonde Sports
222, boul. des Laurentides
Pont-Viau, LAVAL: 668-7323
(Quantité limitée)

À L'ACHAT DE TOUT VÉLO CONTI, OBTENEZ GRATUITEMENT LE MAXI SERVICE 2 ANS, EXCLUSIF À ANDRÉ LALONDE SPORTS, UNE VALEUR DE 60$.

MAXI-SERVICE 2 ANS

André Lalonde Sports®

Les prix sont en vigueur jusqu'au 30 juin, ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés.

MONTRÉAL ET ENVIRONS

Anjou
6200, boul. Louis H. Lafontaine
(514) 354-5105

Centre-ville
720, rue Ste-Catherine ouest
(514) 875-8815

Montréal-Nord
5816, Charleroi
(514) 325-1001

Pointe-Claire
365, boul. Brunswick
(514) 694-0430

Repentigny
256, rue Notre-Dame
(514) 582-1123

Rosemont
3165, rue Masson
(514) 374-7333

Snowdon
4951, Queen Mary
(514) 340-9789

RIVE SUD

Greenfield Park
755, boul. Taschereau
(514) 465-8090

Châteauguay
36, boul. d'Anjou
(514) 692-7976

RIVE NORD

Laval
222, boul. des Laurentides
(514) 668-7323

Terrebonne
1650, Chemin Gascon
(514) 964-1055

St-Eustache
367, Place Arthur-Sauvé
(514) 491-7277

CANTONS DE L'EST

Drummondville
131, Lindsay
(819) 477-0442

St-Hyacinthe
3200, Laframboise
(514) 774-1104

Victoriaville
545, boul. Gamache
(819) 758-1403

LANAUDIÈRE

Joliette
20, Place Bourget (514) 759-7152

«La guerilla partisane à la CECM crée une paralysie catastrophique», accuse la commissaire Louise Laurin

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Si les membres du conseil (les 21 commissaires) de la Commission des écoles catholiques de Montréal ne s'élèvent pas au-dessus des considérations partisanes et idéologiques, le système scolaire de Montréal pourra subir de graves préjudices et le gouvernement devra envisager sa mise en tutelle.

La seule commissaire «indépendante» de la CECM, Mme Louise Laurin, a exprimé ce point de vue, hier. Elle a voulu, à la veille d'une assemblée extraordinaire cruciale — le corps public doit régler le cas de sa présidence — signaler l'importance, pour la CECM, de se comporter comme l'organisme administratif qu'il doit être.

La bipartisanerie actuelle, a-t-elle précisé, et la guérilla que se livrent le Rassemblement scolaire confessionnel (R.S.C.) et le Mouvement pour une école moderne et ouverte (Memo) constituent «une véritable catastrophe».

Mme Laurin, élue commissaire du district 15, a été enseignante et directrice de l'école Sainte-Cécile. Elle a voulu établir, au cours d'une conférence de presse tenue dans les jardins de l'école Lucien-Pagé, boulevard Saint-Laurent, que la CECM n'est pas un gouvernement.

Même si le gouvernement (le véritable, celui de Québec) autorise la formation de groupes partisans au niveau administratif

Louise Laurin

scolaire, ceux-ci ne sont pas suffisamment encadrés et protégés par des règles de débat. Pour le moment, en tout cas, les deux groupes partisans sont «enfermés dans une camisole de force où la loi du parti est plus importante que toute autre considération».

Elle affirme que la paralysie actuelle a déjà eu pour effet de désorganiser certains systèmes pédagogiques et de retarder la nomination du personnel. Elle a réclamé, dans cet esprit, la formation d'un nouveau comité exécutif qui ne comprendrait pas seulement des membres du parti majoritaire.

Mme Laurin craint que la mentalité des commissaires ne change pas à très court terme; elle a indiqué que, par conséquent, une mise en tutelle gouvernementale pourrait s'imposer. Le jugement de la Cour suprême du Canada sur la constitutionnalité de la formation de commissions scolaires linguistiques à Montréal est, dans ce contexte, très attendu.

Mme Laurin dit ne pas se faire d'illusion sur la possibilité que des commissaires puissent la proposer au poste de présidente.

Un commissaire du groupe dominant, le RSC (11 des 21 sièges), M. François Ouimet, a dit, hier, qu'il partageait certaines des préoccupations de Mme Laurin. Il est vrai, a-t-il reconnu, que le conseil des commissaires devrait se comporter comme un conseil d'administration plutôt que comme un gouvernement. Mais il a toutefois exprimé l'avis qu'il ne faut pas dramatiser les difficultés actuelles dont certaines sont normales pour une institution qui compte 18 000 employés et 162 écoles.

La présidente du Memo, Mme Diane de Courcy, a dit, hier, que l'organisation bipolaire et bipartisane du système administratif de la CECM est «saine pour la démocratie scolaire». Le parti, a-t-elle souligné, «exprime très fortement» son point de vue, mais il «ne paralyse pas» la commission scolaire.

Elle a signalé, par ailleurs, que Mme Laurin se range fréquemment du côté du R.S.C. lors des séances du conseil; elle a dit ne pas savoir comment les votes de cet après-midi s'aligneront.

On sait que le statut de la présidente de la CECM, Mme Denise Soucy-Brousseau, doit être étudié cet après-midi même. Mme Brousseau a «temporairement» remis sa démission, le mois dernier, après qu'on lui ait reproché d'avoir indûment réclamé le remboursement de frais de représentation. La présidence est exercée sur une base intérimaire par Mme Rollande Pelletier.

CLIMATISEUR THERMOPOMPE
LES MEILLEURS PRIX À MONTRÉAL
CARRIER 2 TONNES, AUX. 3995 $ INSTALLATION COMPLÈTE
RHEEM 2 TONNES, AUX. 3995 $ INSTALLATION COMPLÈTE
ECONO-TECH GARANTIT LES MEILLEURS PRIX
■ LENNOX ■ CARRIER ■ RHEEM ■ YORK ■ ARMSTRONG ■ MITSUBISHI
APPELEZ LE SEUL CENTRE DE LA THERMOPOMPE A PRIX D'ESCOMPTE A MONTREAL
ECONO TECH 733-1414

ALCOOL - DROGUE
un problème dans ta vie? le Père Paul Aquin s.j. veut t'aider
(514) 229-3426
DEPUIS 1978
PAVILLON GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

RECHERCHE
La maison qui ne peut pas recevoir l'aspirateur central
RÉCOMPENSE 50$
si on était incapable d'installer l'aspirateur central chez vous.
POUR UN TEMPS LIMITÉ
aspirateur central BEAM
NE TRAÎNEZ PLUS L'ASPIRATEUR. BRANCHEZ UN BEAM!
(modèle 167 à partir de) 549.95
INCLUANT
- UN JEU COMPLET D'ACCESSOIRES
- 3 PRISES DE RACCORDEMENT
INSTALLATION INCLUSE
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
BELOEIL Ma Balayeuse 464-1014
BOUCHERVILLE Beam du Québec 449-9400
BROSSARD Asp. Multi-Service 443-4109
DRUMMONDVILLE Tom-Vac 474-3025
GATINEAU/AYLMER R.H. Électrique Inc. 568-2866/684-9744
LAVAL Le Géant de l'Asp. 662-2196
LONGUEUIL Asp. Multi-Service 647-4530
MONTRÉAL Hervé Ouellette Ltée 526-5921
MONTRÉAL Asp. Central Deluxe 727-3773
MONTRÉAL Asp. Lafontaine 354-0505
MONTRÉAL La Maison des Bains 382-2427
MONTRÉAL Lavergne App. Ménagers 276-2584
MONTRÉAL Perras Luminaire Inc. 256-0118
PIERREFONDS Couvre-Plan. Prévost 620-3944
REPENTIGNY Asp. Cent. Repentigny 582-2752
ST-JÉRÔME Asp. Central Expert 432-1330
STE-JULIE L'Univers de l'Asp. 922-2020
STE-THÉRÈSE Asp. Cent. R. Lambert 435-6431
VILLE LASALLE Service Ent. Angrignon 364-4598
(Le prix peut varier chez les détaillants participants)

VENTE SUR LA PROMENADE
LES 19, 20, 21, 22 JUIN
75 BOUTIQUES BOUL PIE X ET JEAN-TALON
LE BOULEVARD

MESDAMES ET MESSIEURS DE LA CÉCM

VOUS NOUS EMPÊCHEZ D'ENSEIGNER !

Depuis le 1er mai, les élèves des classes primaires ont été soumis à un nombre excessif d'examens et autres formes de contrôle. Ils ont passé de **12 à 18 examens ou tests. En 7 semaines !**

Et certains examens durent deux heures (ou plus)...

CE N'EST PAS RAISONNABLE !

Nous consacrons **au moins 20% du temps** aux examens et aux contrôles qui nous sont imposés par la CÉCM et le Ministère. Vingt pour cent pendant toute l'année !

CE N'EST PAS RAISONNABLE !

Et puis, ça sert à qui et à quoi, tous ces contrôles ? À améliorer l'enseignement ? Non, puisque ça nous empêche d'enseigner !

Aux élèves ? Non, puisque ça les empêche d'apprendre !

Aux profs ? Non, puisque ça augmente inutilement leurs tâches administratives !

Alors, à qui ?

CE N'EST PAS RAISONNABLE !

Et dans les écoles secondaires, c'est pareil. Rappelez-vous...

... Il y a un mois, les profs de français du secondaire vous ont dit, eux aussi, que les contrôles, les examens, l'évaluation les empêchaient d'enseigner...

Et aujourd'hui, les profs du primaire vous le démontrent, eux aussi. Et ceux du **secteur professionnel**, ou de l'**éducation des adultes**, ou les autres auraient des choses à dire, eux aussi !

AVEC TOUS CES CONTRÔLES, C'EST L'ÉCOLE QU'ON ASSASSINE.

AVEC TOUS CES CONTRÔLES, VOUS TUEZ L'ENSEIGNEMENT, VOUS NUISEZ AUX ÉLÈVES.

ET VOUS VOUS TROMPEZ DE CIBLE. EN RÉALITÉ, C'EST LE FONCTIONNEMENT DE LA CÉCM QU'IL FAUT ÉVALUER !

Alliance des professeures et professeurs de Montréal (CEQ)

ÉCONOMIES ADDITIONNELLES DÉPASSANT 10 000 000 $

TIP TOP TAILORS

SUPER SOLDE NATIONAL DE LIQUIDATION D'ÉTÉ DE TIP TOP TAILORS

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60% SUR NOS PRIX ORIGINAUX

PLUS DE 13 000
Vestons sport
à partir de
59,99 $

PLUS DE 50 000
Chemises habillées à manches courtes
2 POUR 25 $
ou 14,99 $ chac.

PLUS DE 65 000
Chemises habillées en polyester et coton à manches longues
2 POUR 35 $
ou 19,99 $ chac.

PLUS DE 25 000
Complets
à partir de
129,99 $

PLUS DE 80 000
T-shirts et shorts
2 POUR 20 $

PLUS DE 15 000
Pantalons
à partir de
19,99 $

PLUS DE 15 000
Vestes tout-aller
à partir de
19,99 $

Solde à tout casser

AUCUN NÉGOCIANT, S.V.P. JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

UNE SÉLECTION SPÉCIALE DE

Shorts de bain et de style rugby

5 $ chac.

TIP TOP

GAGNEZ DE VRAIES VACANCES

en collaboration avec La Presse

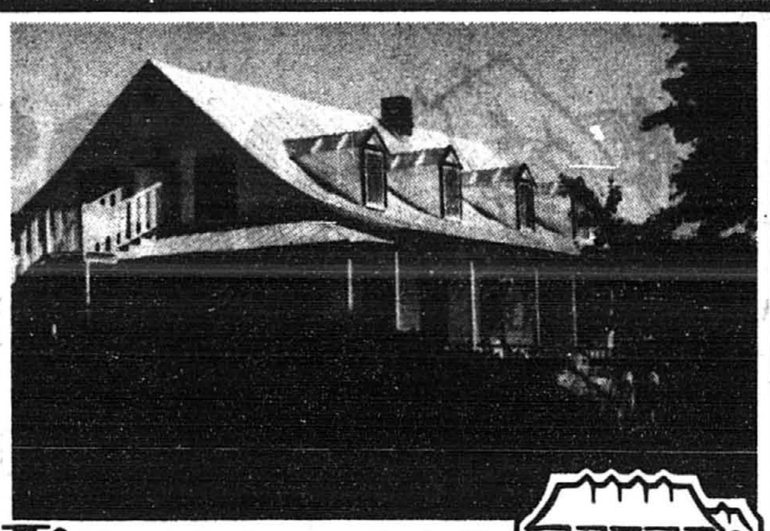

L'Auberge des Peupliers pour un séjour inoubliable où l'ambiance n'a d'égal que la qualité de la table. Tennis, golf miniature, bain tourbillon, sauna, salle de réunion.

Tarifs: à partir de 69.00$/pers./jour en occupation double.

Forfait concert: de 85.00$ à 110.00$ par pers./jour en occupation double.

Forfait baleine: de 99.00$ à 124.00$ par pers./jour en occupation double.

Forfait Hautes-Gorges: de 87.00$ à 112.00$ par pers./jour en occupation double.

* 10% de réduction pour séjour pris avant le 15 juin.

Les tarifs incluent l'hébergement, le souper et le petit déjeuner. TPS en sus.

À gagner: forfait pour 2 personnes d'une valeur approximative de 500.00$.

Auberge des Peupliers

381, Saint-Raphaël
Cap-à-l'Aigle G0T 1B0
Tél. (418) 665-4423

DANS CHARLEVOIX

Région hospitalière aux paysages uniques de mer et de montagnes, où nature et culture se côtoient dans un environnement de rêve.

Au programme cet été: des croisières en bateau-mouche sur la rivière Malbaie, dans le fjord du Saguenay ou sur le Saint-Laurent, à la découverte des baleines; des activités de plein air dans le parc des Grands-Jardins ou dans celui des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie; du théâtre à l'Ile-aux-Coudres ou à Pointe-au-Pic avec le Festival Molière, de la Musique et de la Danse à Saint-Irénée, des Sciences de la nature à Port-au-Saumon, ou de la peinture à Baie-Saint-Paul avec le Symposium de la Jeune Peinture au Canada.

De nombreux forfaits sont disponibles dans le réseau d'hébergement de la région: golf, équitation, théâtre, concert,... Et, à l'honneur dans les auberges sympathiques de la région, confort, détente et gastronomie. Savourez la douceur de l'été dans une région incomparable; offrez-vous de vraies vacances dans Charlevoix!

POUR SAVOURER LA DOUCEUR DE L'ÉTÉ

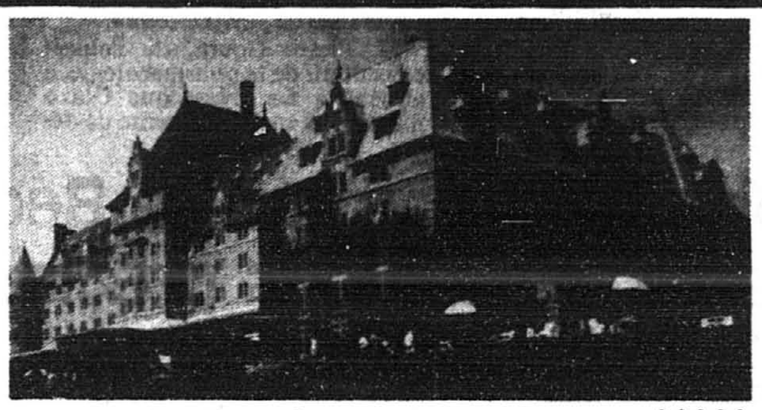

181, avenue Richelieu
Pointe-au-Pic G0T 1M0
Sans frais: 1-800-463-2613
Tél. (418) 665-3703
Fax: (418) 665-3093

Manoir Richelieu ★★★★½

FORFAIT 2 JOURS: incluant 2 couchers, 2 petits déjeuners, 1 croisière ou 1 soirée-concert au Domaine Forget. Transport et TPS non inclus. Les prix sont par personne pour la durée du séjour.

	Occ. simple	Occ. double	Pers. add.
Croisière aux baleines			
Du 15 mai au 20 juin et du 16 août au 14 oct.	368.00$	248.00$	84.00$
Du 21 juin au 15 août	396.00$	262.00$	84.00$
Croisière Hautes-Gorges de la riv. Malbaie			
Du 15 mai au 20 juin et du 16 août au 14 oct.	356.00$	236.00$	78.00$
Du 21 juin au 15 août	384.00$	250.00$	78.00$
Croisière sur le Saguenay			
Du 15 mai au 20 juin et du 16 août au 14 oct.	378.00$	258.00$	89.00$
du 21 juin au 15 août	406.00$	272.00$	89.00$
Forfait musical au Domaine Forget Mercredi, vendredi et samedi			
Du 15 mai au 20 juin	350.00$	230.00$	75.00$
Du 21 juin au 15 août	378.00$	244.00$	75.00$

À gagner: forfait pour 2 personnes d'une valeur approximative de 500.00$.

RELAIS & CHATEAUX

A BEST OF AWARD OF EXCELLENCE THE WINE SPECTATOR

LA PINSONNIÈRE

Une invitation à la romance ★★★★½

Vivez une expérience hors de l'ordinaire dans un relais de campagne, fleuron de la prestigieuse chaîne Relais & Châteaux. Vous y trouverez un grand restaurant, une carte des vins exceptionnelle, 28 jolies chambres, toutes différentes dont certaines avec foyer, baignoire à remous ou lit à baldaquin. Piscine, sauna. tennis, plage privée, golf, excursions, croisières et équitation à notre nouveau centre équestre sauront agrémenter vos loisirs. Nombreux forfaits à partir de 99.75$ par pers. en occ. double. **À gagner: forfait pour 2 personnes d'une valeur approx. de 500.00$.**

«Silver Spoon Award 1991» Gourmet Diners Club of America

CAP-À-L'AIGLE, CHARLEVOIX (QUÉBEC) G0T 1B0 – TÉL. (418) 665-4431

Manoir Charlevoix ★★★½

1030, Chemin du Golf
La Malbaie, Qué.
Tél. (418) 665-4413

* Membre et recommandé par A.T.R. Charlevoix

Forfait à partir de 75.00$ p. pers./jour

Incluant: souper, coucher, déjeuner, pourboires, taxes (TPS)

À gagner: forfait pour 2 personnes d'une valeur approximative de 500.00$.

OBSERVATION DE CROISIÈRES SUR LE FJORD

Baleines / Saguenay

CAVALIER DES MERS / CAVALIER ROYAL

Photo: Richard Sears MICS

BALEINE

Départ: Baie Ste-Catherine
Juin à la mi-octobre
10h00, 13h15, 16h30
+ 14h30 du 15 juillet au 3 sept.
Durée: 3 heures
Adultes: 30$ Enfants: 15$
Aussi départs de Tadoussac

SAGUENAY

DÉPART TOUS LES JOURS
Début juillet au début sept.

GRANDE CROISIÈRE

Départ: 10h15 Baie Ste-Catherine-Tadoussac
Retour: 14h30
Adultes: 40$
Enfants: 20$ (Repas inclus)

CROISIÈRE DÉCOUVERTE

Départ: 11h45 Anse-St-Jean
Retour: 12h45
Adulte: 18$ Enfants: 10$

FAMILLE DUFOUR HOTELS
Villégiature et Congrès

HÔTEL VAL DES NEIGES
Beaupré (Mont Sainte-Anne)
(418) 827-5711

AUBERGE **LA PIGNORONDE**
Baie-Saint-Paul
(418) 435-5505

HÔTEL MOTEL CAP-AUX-PIERRES
Isle-aux-Coudres
(418) 438-2711

À gagner: forfait pour 2 personnes d'une valeur approximative de 500.00$

FORFAIT «SAFARI VISUEL AUX BALEINES»
(jusqu'au 12 juillet 1991)
199.00$ p.pers. occ. double, incluant 2 couchers, 2 soupers, 2 petits-déjeuners, 3 heures sur le Saint-Laurent.

HOTEL TADOUSSAC
Tadoussac (418) 235-4421

Réservez tot: 1-800-463-5250

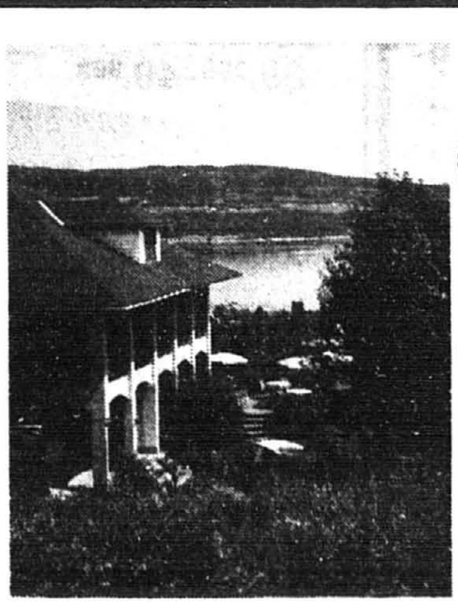

l'auberge des falaises

18, chemin des Falaises
Pointe-au-Pic G0T 1M0
Tél. (418) 665-3731
Fax: (418) 665-6194 ★★★★½

Nos forfaits de saison: Les prix indiqués sont par personne, occ. double, (sauf les appartements, occ. quadruple) comprennent soupers, déjeuners, T.V.P. et frais de service, T.P.S. en sus

Forfait noces: 3 nuits, déjeuners et soupers, dont un gastronomique, fleurs et mousseux, échange de repas avec un choix d'auberges. À partir de 335.00$ à 420.00$

Excursions aux baleines: 2 nuits, 2 jours, incluant une excursion de 3 heures sur le «Cavalier des Mers». À partir de 222.00$ à 288.00$.

Hautes-Gorges de la rivière Malbaie: Visitez les plus hautes parois à l'est des Rocheuses à bord du bateau-mouche. 2 nuits, 2 jours, croisière d'une heure et demie. À partir de 210.00$ à 275.00$.

Forfait thalassothérapie: Cure de vitalité de 5 jours au centre de Thalassothérapie Aqua-Rive. Menus gastronomiques allégés. 4 soins de thalasso et 2 soins esthétique par jour. 1,004.00$ et plus.

Forfait golf: 3 nuits, 3 jours, golf une journée au Manoir Richelieu avec voiturette et une journée au Golf Murray Bay. 335.00$ à 449.00$.

Plan Américain Modifié: PAM (chambre, déjeuner, souper)
Occ. simple: 125$ à 175$ Occ. quadruple: 71$ à 90$
Occ. double: 83$ à 125$ Pers. additionnelle: 60$

À gagner: forfait pour 2 personnes d'une valeur approximative de 500.00$.

Le Québec, c'est les vacances.

Aucun achat n'est requis. Pour tous les détails concernant les forfaits à gagner, consultez le règlement de participation disponible à La Presse.

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DE CES MAGNIFIQUES FORFAITS-VACANCES !

Valeur approximative de 500 $ chacun.

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Tél. : _____ _____
(résidence) (travail)

Règlement complet du concours disponible au journal Le Soleil. Concours ouvert aux 18 ans et plus.

Remplissez votre bulletin de participation et faites-le parvenir, avant le 15 juillet 1991, à :

Concours GAGNEZ DES VRAIES VACANCES DANS CHARLEVOIX
C.P. 5040, succ. Place-d'Armes
Montréal (Québec) H2Y 3M1

La Presse

Pour commander vos vacances, appelez sans tarder au

1 800 363-7777

Demandez le poste 606.

Pas gratuit, le Zofran en comprimés pour les malades en chimiothérapie

DOMINIC MAURAIS

■ Certains hôpitaux, à cause des restrictions budgétaires dans le système de la santé, pourraient refuser de distribuer gratuitement le Zofran en comprimés à leurs malades cancéreux. Ces derniers pourraient devoir payer jusqu'à 17 $ la pilule, pour une facture totale de 600 $ dans le cas d'une chimiothérapie de six mois.

Le Zofran est un médicament antiémétique fabriqué par la compagnie pharmaceutique Glaxo Canada. Il sert à diminuer les nausées et les vomissements qui surviennent après les traitements de chimiothérapie. Sa principale qualité est de permettre une chimiothérapie plus agressive qui pourrait ainsi sauver des vies.

Le Dr Jean Latreille, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, a expliqué hier à *La Presse* que l'accessibilité à ce médicament était ainsi menacée surtout à l'extérieur des hôpitaux.

Le Zofran est évalué à 35 $ l'injection et à 17 $ le comprimé. La procédure actuelle prévoit qu'une injection de n'importe quel médicament est gratuite si cette dernière est effectuée à l'hôpital. Le Zofran en injection sera donc gratuit.

Cependant, la polémique monte d'un cran lorsqu'on parle de son coût en comprimés. En fait, si le patient n'est pas couvert par une assurance privée, ne reçoit pas d'aide sociale ou n'est pas âgé de 65 ans et plus, il sera obligé de payer le total de sa prescription s'il est un patient externe. S'il est traité à l'interne, il devra quand même débourser une partie du coût du médicament, coût variable d'un hôpital à l'autre.

M. Pierre Boucher, représentant de la Régie de l'assurance-maladie du Québec au sein du comité consultatif de pharmacologie, a jeté une douche d'eau froide sur l'optimisme qu'affichaient M. Latreille et des gens de Glaxo en conférence de presse, lundi, en affirmant qu'il serait surprenant que le ministère de la Santé et des Services sociaux donne le feu vert quant à la parution du nom «Zofran» sur la prochaine liste officielle des médicaments.

Selon lui, le Cesamet, un antiémétique dérivé de la marijuana présentement sur le marché, satisfait déjà pleinement les patients. «Entre le Cesamet à six dollars la pilule et le Zofran, un médicament qui n'a même pas fait ses preuves à 17 $ le comprimé, il est facile de savoir quel produit nous favoriserons. Compte tenu de la situation budgétaire actuelle, le gouvernement n'a pas le choix. Cependant, si Glaxo fait la preuve que son médicament est indispensable aux bons soins des patients, il pourrait apparaître sur la liste de janvier 1992».

M. Pierre Gouin, du conseil consultatif de la pharmacologie, a affirmé à *La Presse* que Glaxo n'avait pas encore présenté de demande en bonne et due forme afin que le Zofran paraisse sur la liste officielle des pharmacies et des hôpitaux. «Il n'apparaîtra donc pas sur la liste du 1er juillet», a-t-il dit. Du côté de Glaxo, on continue de presser le conseil d'insérer le Zofran sur la prochaine liste, mais on ne se fait pas d'illusions. Selon M. Boucher, «la liste est déjà chez l'imprimeur».

La parution du médicament sur cette fameuse liste est cruciale. Un médicament qui n'apparaît pas sur celle-ci ne peut être remboursé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Mme Catherine St-Jacques, de l'Ordre des pharmaciens du Québec, a confirmé à *La Presse* qu'il était techniquement impossible qu'un patient en externe puisse présentement se faire rembourser pour le Zofran puisqu'il n'apparaît pas encore sur cette fameuse liste.

Elle en a profité, malgré tout, pour souligner l'apport de ce médicament à la médecine moderne: «D'un point de vue strictement pharmacologique, le Zofran est un médicament qui est fort utile puisqu'il augmente, entre autres, la confiance des gens envers les traitements chimiothérapeutiques.» Mme St-Jacques demeure cependant réaliste face au remboursement de son coût: «Il est toutefois possible qu'étant donné le prix fort élevé du Zofran, certains hôpitaux demandent aux patients de passer à la caisse».

Enfants malformés de Bécancour: pas de conclusions précises

TROIS-RIVIÈRES

Presse Canadienne

■ Mal à l'aise, les porte-parole du DSC de l'hôpital Sainte-Marie ont avoué hier que l'enquête au sujet des malformations congénitales et des avortements spontanés survenus à Bécancour avait débouché sur des conclusions peu précises.

Dans les résultats obtenus, aucun élément n'a pu être identifié formellement comme étant la cause des problèmes de santé. En fait, les docteurs Maurice Poulin et Mireille Lajoie ont déclaré que les résidants de la rue des Glaieuls devraient davantage se soucier des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dégagés par les cigarettes ou les poêles barbecue que par ceux qui ont été trouvés dans le sol de l'usine Servac ou l'eau des puits.

Le docteur Lajoie a même ajouté que les femmes de la rue des Glaieuls ne devaient pas craindre de tomber enceintes.

Rappelons que sur cette rue, cinq des 13 grossesses qui ont débuté entre 1984 et 1990 ont connu un dénouement malheureux: trois avortements spontanés, deux enfants mort-nés ayant des déformations congénitales.

Mais, compte tenu de la petite taille de la population en jeu, le DSC a été dans l'impossibilité de tirer profit d'une enquête épidémiologique.

Le docteur Marcel Benoit, vétérinaire au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), a pour sa part confié que rien n'était anormal du côté des malformations animales. Au contraire, a-t-il dit, les cas observés sont au-dessous de ce qui était statistiquement attendu.

Le docteur Lajoie a ajouté que, malgré tout, le DSC a voulu vérifier la qualité de l'environnement sur la rue des Glaieuls puisque plusieurs plaintes ont été faites par les gens qui y demeurent.

L'entreprise Servac, un centre de transport des huiles usées, est en effet depuis longtemps pointée du doigt par certains résidants.

Ainsi, le DSC a tenté de savoir si des femmes enceintes avaient pu être exposées à des éléments contaminants se trouvant dans le secteur de cette entreprise.

Ces résultats sont ceux du premier volet de l'enquête que mène le DSC sur les cas d'avortement spontané et de naissances avec anomalie congénitale observés à Bécancour et ses environs.

Le deuxième volet de l'enquête, qui concerne la naissance d'enfants avec imperforation anale dans le secteur de Gentilly, ne sera rendu public qu'à l'automne 1991.

Décès du Dr Bruno Cormier, psychiatre progressiste

■ Le Dr Bruno Cormier, psychiatre et psychanaliste progressiste, est décédé avant-hier à Montréal des suites d'une longue maladie. Il avait 71 ans.

Le médecin-psychiatre a longtemps oeuvré aux hôpitaux Allan Memorial et Royal Victoria, et à l'Université McGill. C'est là, du reste, qu'il a fondé, en 1952, la première clinique médico-légale (forensic medecine) au Canada.

Il a par ailleurs contribué à fonder les systèmes québécois d'aide juridique et de probation. Son implication dans les domaines de la psychiatrie en milieu carcéral et dans les services gouvernementaux des prisons a été constante.

Le médecin n'a eu de cesse de réaliser divers programmes de recherche en criminologie clinique, notamment ceux qui concernent la délinquance, les adolescents meurtriers et la déjudiciarisation des affaires d'inceste. Il a aussi été enseignant à la faculté de médecine de l'Université McGill.

On se souviendra que le Dr Cormier est l'un des signataires, en 1948 du fameux manifeste de Paul-Émile Borduas, *Refus Global*. Il compte parmi les membres d'un comité d'«Amis de Borduas» qui, en 1988 a oeuvré au rapatriement, du cimetière du Père-Lachaise à Saint-Hilaire, des cendres du peintre.

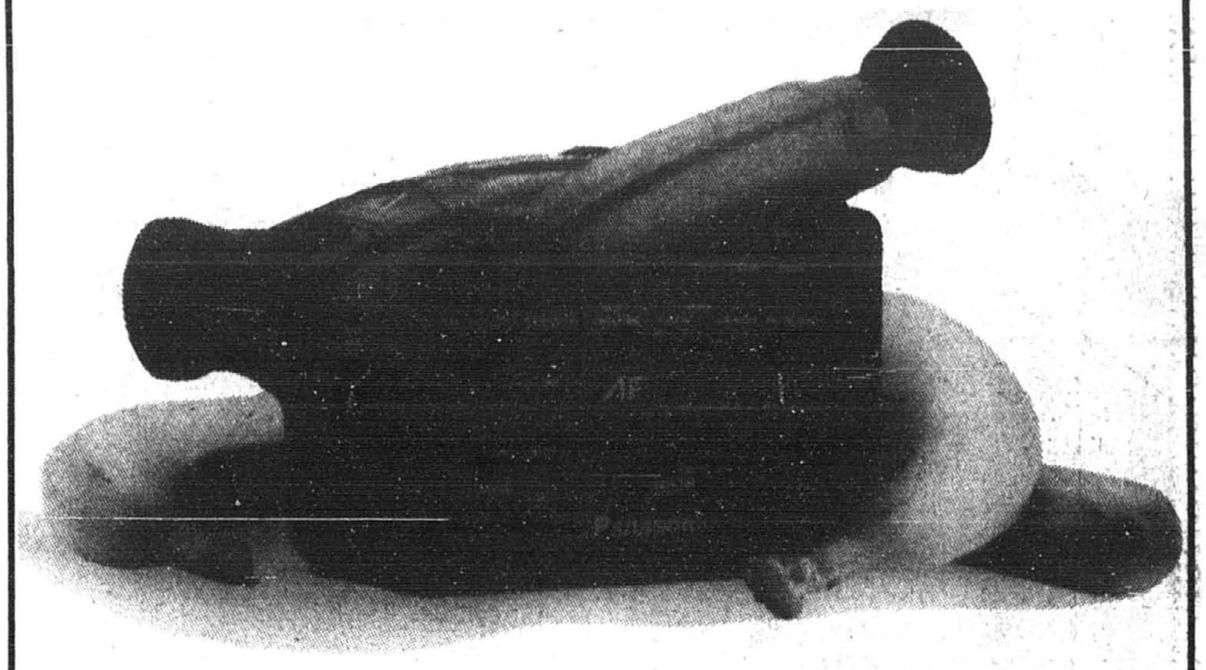

Palmcorder de **Panasonic**

Si évolué que vous n'auriez pas besoin de l'être

Grâce à leur compatibilité avec le format VHS, les caméscopes Palmcorder 1991 de Panasonic constituent le chaînon manquant de la technologie: la simplicité.

Palmcorder PV-II-K

- Zoom x6
- 2 lux
- Lampe en option (PVLT11K)
- Doublage audio-vidéo
- Obturateur à pose ultra-brève à 6 vitesses
- Mise au point automatique

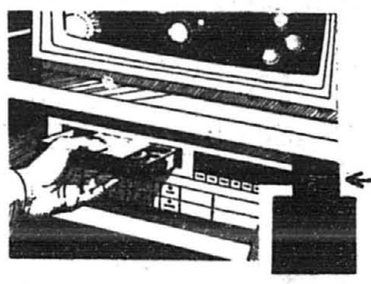

Avant d'acheter une caméra vidéo, soyez assuré que la cassette puisse fonctionner dans votre magnétoscope.

Adapteur inclus avec l'achat de toute Palmcorder.

*999$

Modèle PV-11-K

*Les marchands peuvent vendre à prix moindre

Il est si FACILE de capter vos moments précieux.

Panasonic. Commanditaire mondial des Jeux Olympiques de 1992

Palmcorder VHSC

Protegez vos droits et interets

LV ELECTRONIQUE INC
379 OUEST, STE-CATHERINE
844-1291

AVENTURE ELECTRONIQUE
DECARIE 733-6900
TASCHEREAU 923-8100
MONTREAL 722-4550
LAVAL 686-3956

Dumoulin
MONTREAL
8390, ST-HUBERT
(SUD DE METROPOLITAIN)
388-1122
1599, AUTOROUTE 440 O.
(EST DE L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES)
745-3231

Centrale
ENTREPOT
350, DES ERABLES
VILLE ST-PIERRE
364-4980
ST-LAURENT
3724, CÔTE VERTU
CENTRE LE BAZAR
333-3860

By Appointment to Her Majesty The Queen
Suppliers of Smokers Requisites ALFRED DUNHILL LTD., LONDON

Le Solde Alfred Dunhill est présentement en cours.

Profitez de rabais substantiels sur une sélection de vêtements d'extérieur, vestons sport, complets, cravates, et accessoires de fumeur.

dunhill

1 Place Ville Marie, Montreal
514-861-6162

SOLDES D'ÉTÉ

Profitez de cette occasion exceptionnelle pour découvrir notre collection de vêtements sport pour hommes, confectionnés à partir des plus belles fibres naturelles.

PANTALONS
COUR. 75-95
SOLDES
39.99-49.99

CHEMISES
COUR. 65-85
SOLDES
29.99-39.99

CHANDAILS
COUR. 150-175
SOLDES
79.99-99.99

TRICOTS
COUR. 85$
SOLDES
59.99$

T-SHIRTS
COUR. 75$
SOLDES
39.99$

BAS
COUR. 18-20
SOLDES
9-10

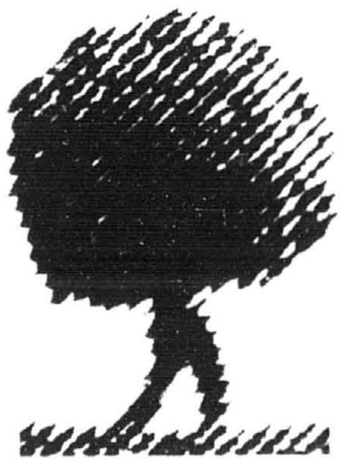

J.J. FARMER

CENTRE ROCKLAND 3ème niveau CENTRE EATON 4ème niveau
et dans tous les magasins MARC ANDREW:
CARREFOUR LAVAL • GALERIES D'ANJOU • PLACE MONTREAL TRUST • PROMENADES ST-BRUNO